

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Val de Saône-Dombes
Haut Rhône Dauphinois
Agglomération Lyonnaise
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

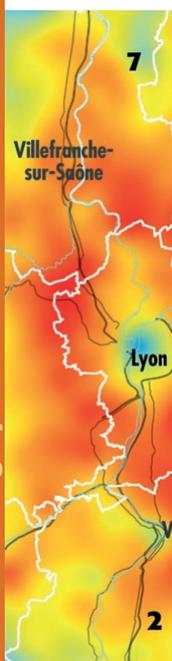
Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



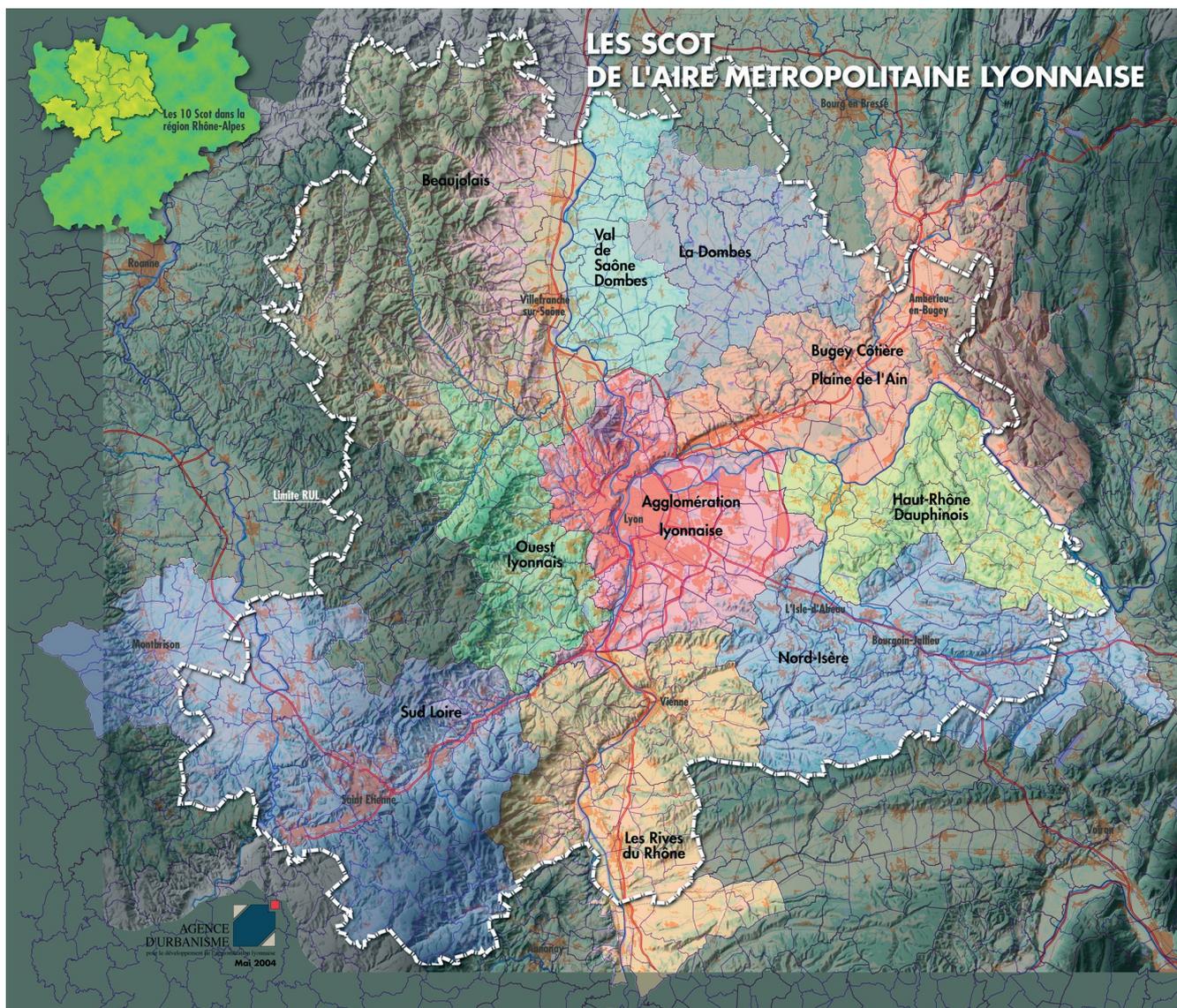
inter-Scot - décembre 2004

Les dynamiques démographiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

carte démographie



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise



Sommaire

1. La dynamique démographique de l'aire métropolitaine lyonnaise de 1954 à 1999	Page 6
L'évolution de la population : un regard sur 50 ans de croissance démographique	Page 6
Les dynamiques de localisation de la population : un des visages de la métropolisation	Page 10
2. Projection des tendances 1982-1999 à l'horizon 2030	Page 14
Vers un dynamisme démographique amoindri	Page 14
Une évolution démographique très contrastée selon les Scot	Page 18
3. Les besoins en logement et foncier induits par les projections démographiques	Page 24
Méthodologie de calcul à l'horizon 2015	Page 24
Construire 13000 logements par an et mobiliser 1200 hectares ?	Page 26
Enjeux : quels objectifs de développement résidentiel pour les territoires de la métropole ?	Page 28
Annexes	Page 30
Fiches « prospective démographique » par Scot	Page 32
Projection des besoins en logement et en foncier pour chaque Scot	Page 52

Préambule

Ce document produit par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise au bénéfice de la démarche inter-Scot s'inscrit dans le cadre du programme de travail lancé en 2004. Cette démarche, par l'animation d'un espace de dialogue, vise la coordination des 10 projets de Scot formant l'aire métropolitaine lyonnaise.

Suite à l'échange de nombreux points de vue et diagnostics sur les interdépendances à l'œuvre au sein de ce vaste territoire, les syndicats mixtes porteurs de l'élaboration des Scot ont chargé l'Agence d'urbanisme de produire en 2004 un ensemble d'éléments susceptibles d'éclairer les devenir possibles de la métropole lyonnaise, délimitée ici par les 10 Scot qui la composent. Centrée sur la question de l'urbanisation, cette analyse prospective porte sur trois dynamiques fondamentales : la démographie, l'emploi, les mobilités.

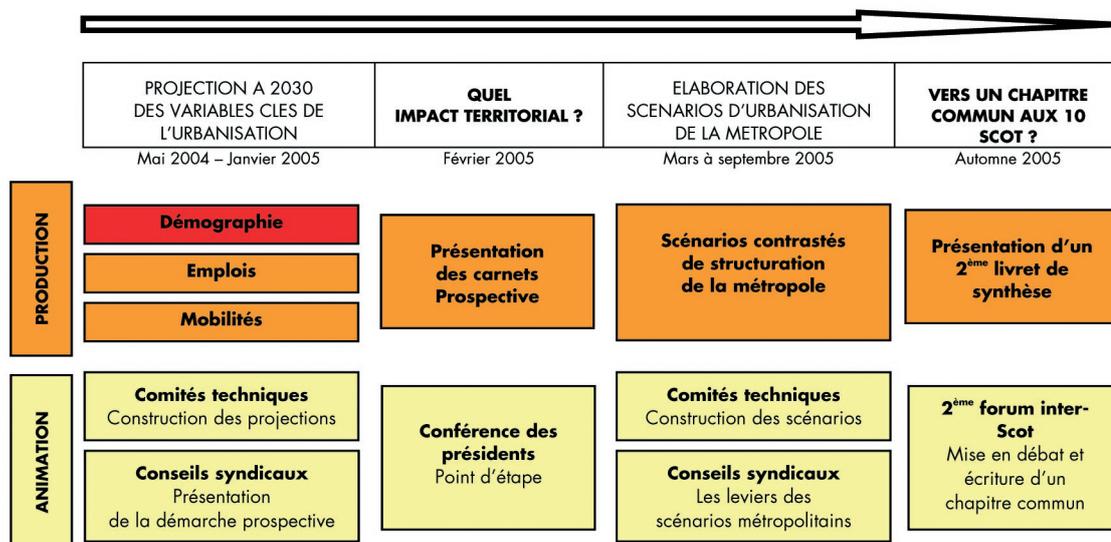
Consacré à la question de la démographie, ce premier « Carnet Prospective inter-Scot » est basé sur une approche en poursuite de tendances. Les analyses qu'il propose ne prennent donc pas en compte ni les politiques en cours et à venir, ni les dynamiques provenant de l'extérieur du territoire local. Il articule approche temporelle (rétrospective 1954 – 1999 et projections 1999 – 2030) et spatiale (cartographie des phénomènes à l'échelle des 10 Scot).

Puisque ce sont les hommes qui façonnent le cadre de vie, l'économie locale et l'organisation sociale, l'analyse des dynamiques démographiques constitue un préalable indispensable à toute réflexion prospective sur l'avenir de la métropole lyonnaise. Il appartient aux Scot de se saisir de ces mouvements pour construire leur projets de développement, ceci au sein d'une aire métropolitaine pétri d'interdépendance.

Conférence des présidents
 Michel Thiollière (Sud Loire-1), Patrick Gagnaire (Rives du Rhône-2), Daniel Vitte (Nord Isère-3), Adolphe Molina (Haut Rhône Dauphinois-4), Bernard Lobietti (Bugey-Cotière-Plaine de l'Ain-5), Georges Marguin (La Dombes-6), Jacqueline Fournet (Val de Saône-Dombes-7), Bruno Charvet (Baujolais-8), Michel Oziol (Ouest Lyonnais-9), Gérard Collomb (Agglomération Lyonnaise-10)

Comité technique :
 Jean-Guy Dumazeau (1), Dominique Deshayes (2), Janine Berne (3), Cédric Le Jeune (4), Christian Gardoni (5), Stéphane de Poncins (6 et 7), Michel Senelet (8), Bernard Mosesti (9), André Chassin (10)
 Corinne Tourasse (Direction prospective et stratégie du Grand Lyon), Anne Dubromel (Région urbaine de Lyon), Anne Guillibert (Direction régionale de l'Équipement), Epures (Brigitte Bariol)

Forums inter-Scot
 Ouverts à l'ensemble des élus membres des conseils syndicaux porteurs de Scot, ils forment le grand lieu de débat de l'inter-Scot



Les dynamiques démographiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Principaux éléments

Une croissance qui tend à ralentir

Entre 1954 et 1999, la population de l'aire métropolitaine lyonnaise a connu le plus fort accroissement de son histoire : de 1,7 à plus de 2,6 millions d'habitants. Le dynamisme a été particulièrement important durant les années 1950 à 1960 pendant lesquelles les apports migratoires et naturels ont été exceptionnels. Ensuite, le dynamisme s'est nettement atténué puisque le solde migratoire est devenu négatif.

Prolongeant les tendances récentes (1982-1999), les projections effectuées par l'Insee estiment que 330 000 habitants viendraient s'ajouter à la population de l'aire métropolitaine d'ici 2030. La croissance poursuivrait ainsi son fléchissement : 1,5% par an entre 1954 et 1975, 0,6% entre 1975 et 1999, 0,4% entre 1999 et 2030.

Sur la période récente, seuls les secteurs périphériques de l'aire métropolitaine ont vu leur croissance s'accroître

Entre 1982 et 1999, le déficit migratoire hérité de la période précédente se réduit pour le centre de l'agglomération lyonnaise : ceci lui permet de renouer avec la croissance.

En revanche, la déprise démographique s'accroît pour les secteurs industriels en crise tels que l'agglomération stéphanoise et se diffuse vers les secteurs de grands ensembles (notamment en première couronne lyonnaise).

Les départs ainsi occasionnés entretiennent la dynamique de la périurbanisation, qui est cependant moins vigoureuse qu'entre 1968 et 1982. Désormais, ce mouvement procède en effet par dilution : l'ensemble des territoires ruraux de l'aire métropolitaine lyonnaise sont réinvestis.

Les Scot périurbains seraient les plus sollicités par la croissance démographique en cours et à venir

D'après les projections de l'Insee, le poids démographique de chaque Scot dans la population totale de l'aire métropolitaine ne devrait pas être bouleversé à l'horizon 2030.

En revanche, les mouvements migratoires à l'intérieur de la métropole renforceraient les Scot périurbains : en particulier ceux qui bénéficient d'une bonne accessibilité avec l'agglomération lyonnaise et/ou sont encore peu urbanisés (Ouest Lyonnais, Nord-Isère, Bucopa, Val de Saône-Dombes, La Dombes).

Ainsi, le déficit migratoire du Scot de l'agglomération lyonnaise s'accroît à nouveau : la population se mettrait à baisser à partir de 2015. Le défaut d'attractivité du Scot Sud Loire se stabiliserait mais la baisse de sa population serait renforcée par le solde naturel qui deviendrait déficitaire à la fin de la décennie 2010.

Le vieillissement de la population va s'accroître d'ici 2030, en particulier dans les Scot périurbains

A partir de 2005, la croissance de la population des seniors va devenir plus massive : la génération du baby-boom va progressivement passer le cap des 60 ans. Dès le début des années 2010, l'effectif des moins de 20 ans de l'aire métropolitaine lyonnaise devrait se réduire en raison d'une fécondité insuffisante et de la baisse de la population en âge de procréer (20-39 ans). A partir de 2020, l'aire métropolitaine lyonnaise compterait davantage de 60 ans et plus que de moins de 20 ans.

D'ici 2015, 13 000 nouveaux logements seraient nécessaires chaque année

Ces besoins sont en majeure partie liés à l'accroissement du nombre de ménages : 10 000 supplémentaires entre 1999 et 2030 dont 4000 correspondant uniquement à la diminution de la taille des ménages.

Les 3000 nouveaux logements restants répondraient à la nécessité de remplacer ceux qui disparaissent chaque année en raison des démolitions, fusions et changements d'usage des logements existants.

Réalisée selon les mêmes modalités que lors de la période récente, la construction de ces logements entraînerait la consommation de 1200 hectares par an

Au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise, la construction de chaque nouveau logement entre 1997 et 2002 s'est traduite par la consommation d'une surface moyenne de plus de 900 m². Cependant, avec près de 80% de constructions en logement individuel, 6 Scot se situent nettement en dessus de ce chiffre.

Ainsi, d'ici 2015 près de 70% des besoins fonciers nécessaires à l'échelle métropolitaine (18 000 ha pour le résidentiel «au fil de l'eau») se concentreraient dans 4 Scot : Rives du Rhône, Beaujolais, Sud Loire et Nord-Isère.

4 grandes questions pour les Scot

L'attractivité de la métropole

1. Saura-t-elle attirer et garder les 330 000 habitants supplémentaires prévus pour 2030 ?

La croissance de la population, qui constitue un potentiel de développement majeur pour Lyon et sa région, sera assurée si les territoires se mobilisent pour continuer à attirer de nouveaux habitants et favoriser la croissance naturelle.

D'une part, cela suppose de ne pas laisser se creuser le déficit migratoire (les habitants qui arrivent dans la métropole sont au total moins nombreux que ceux qui la quittent) en continuant d'être attractif à l'égard en particulier des jeunes actifs. Cette attractivité repose beaucoup sur le cadre de vie, l'offre de formation et l'offre d'emplois que saura générer la métropole. Un nombre croissant de ces emplois sera lié aux services à la personne et donc à la dynamique démographique.

D'autre part, il s'agira de favoriser le renouvellement naturel de la population ; il constitue le moteur principal de la croissance démographique de la région. Cela nécessite de stimuler la natalité (faciliter entre autres les possibilités d'avoir des enfants et de travailler) mais aussi de permettre aux habitants nés dans la métropole d'avoir accès au logement et à l'emploi.

La répartition spatiale

2. Comment répartir de façon structurée environ 13 000 nouveaux logements par an ?

La demande de logements demeurera très importante, du fait de la croissance démographique, des besoins issus de la baisse de la taille des ménages et du renouvellement du parc de logements existants. Pour y faire face, les territoires devront au préalable déterminer quels sont les sites majeurs susceptibles d'accueillir ces nouveaux logements.

Les tendances actuelles prévoient que l'agglomération stéphanoise continue de perdre des habitants et que l'agglomération lyonnaise héberge moins d'un dixième de l'excédent inter-Scot : elles vont à contre-courant de l'esprit de la loi SRU qui invite à privilégier le renouvellement urbain de la ville sur elle-même, la mixité des hommes et des fonctions et l'utilisation économe des espaces.

La répartition spatiale de la dynamique résidentielle devra donc faire en sorte de juguler la périurbanisation et favoriser l'attrait des polarités urbaines déjà constituées, pour renforcer l'armature multipolaire de la région lyonnaise.

La forme urbaine

3. Quel modèle urbain permettra de réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles (1200 hectares par an en tendances) ?

Pour que l'attractivité démographique de la métropole ne nuise pas à la qualité de son cadre de vie, les territoires seront amenés à réfléchir aux modalités d'accueil de la population.

Au rythme actuel de plus de 900 m² de consommation foncière moyenne par nouveau logement, c'est toute la trame agricole et naturelle de la métropole qui est menacée. D'autant que la forme urbaine privilégiée (en dehors du Scot Agglomération Lyonnaise, la très grande majorité des logements neufs est en maisons individuelles) génère des réseaux coûteux pour les finances publiques et implique une dépendance totale à l'égard des déplacements automobiles.

La diversification des types de logements est aussi un impératif pour répondre à des enjeux sociaux de plus en plus pressants : besoin de logements moins chers dans un contexte de pression immobilière et foncière très forte et besoins de petits logements à proximité des services pour les personnes âgées.

Les impacts du vieillissement

4. Comment anticiper le vieillissement de la population (2,5 fois plus de personnes de plus de 80 ans) dans l'organisation urbaine ?

La pyramide des âges de la métropole va inéluctablement changer de forme d'ici 2030 car à partir de 2006, les générations du baby boom arrivent à la retraite.

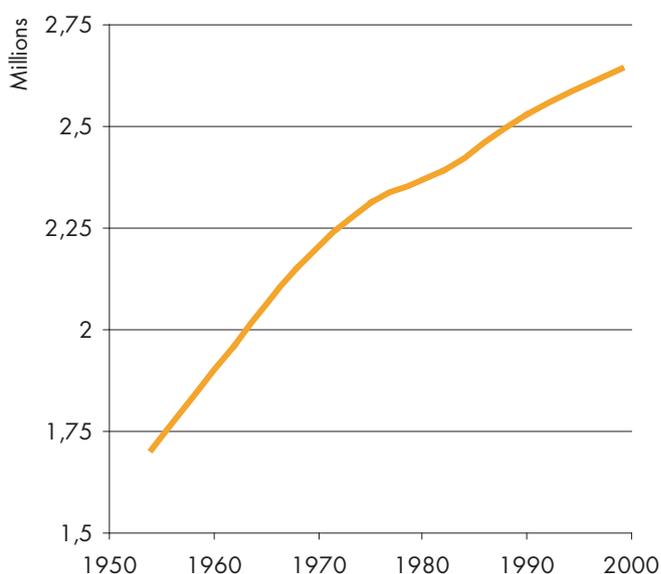
Les territoires vont devoir intégrer les besoins liés à l'accélération du vieillissement : diversification des motifs de déplacements, développement des services de proximités, besoins d'équipements spécifiques en particulier pour le 4ème âge (maisons de retraite, hôpitaux, aides à domicile, etc.).

L'offre des territoires en termes de services spécialisés et de logements adaptés et bien situés sera déterminante pour maintenir les personnes âgées en région lyonnaise (et éviter qu'elles partent vers la partie méridionale de la France). Cette population contribue directement à la richesse d'un territoire par les revenus qu'elle tire du système productif national et qu'elle dépense là où elle est installée.

L'évolution de la population : un regard sur 50 ans de croissance démographique

S'inscrivant dans un mouvement national de long terme, la croissance de la population de l'inter-Scot fléchit entre 1954 et 1999. Conjuguant baby-boom et forte immigration, les années 1950 à 1960 apparaissent ainsi comme exceptionnelles. A partir des années 1970, le solde naturel, compte tenu de la relative jeunesse de la population, est devenu le seul moteur de la croissance. Pour combien de temps ?

Population de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1954 et 1999 (en millions d'habitants)



Sources : RGP / Insee

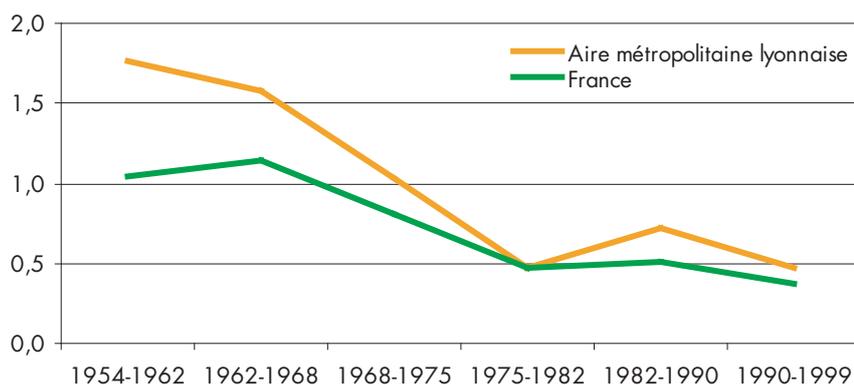
La métropole a gagné 1 million d'habitants en 45 ans... dont la moitié dans les 15 premières années

Entre 1954 et 1999, la population de l'aire métropolitaine lyonnaise est passée de 1,7 millions à plus de 2,6 millions d'habitants.

Couvrant 20% du territoire de la région Rhône-Alpes, la métropole lyonnaise a toujours pesé le même poids démographique : environ 57%. Entre temps, la part de la population de la région Rhône-Alpes en France est passée de 7 à 8%.

Cependant, le rythme de croissance de la population de l'inter-Scot a été divisé par 2,5 : il passe de 30 000 habitants par an entre 1954 et 1968 à 12 000 habitants par an entre 1990 et 1999.

Taux d'évolution annuelle de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise et de la France entre 1954 et 1999 (en %)



Sources : RGP / Insee

La région lyonnaise se rapproche des tendances nationales

Le taux d'évolution annuelle de la population de la métropole lyonnaise fléchit de 1,8% à 0,5% entre les périodes 1954-1962 et 1990-1999. Ainsi, le rythme de croissance récent est proche de la moyenne française (0,4%).

Toutefois, entre 1954 et 1999, le dynamisme démographique de la métropole lyonnaise (1% par an) aura été plus élevé que celui observé à l'échelle nationale (0,7% par an). Cet écart s'explique par un dynamisme naturel et migratoire supérieur.

Un dynamisme démographique contrasté à l'échelle des Scot

Entre 1954 et 1968, c'est la population du Scot de l'agglomération lyonnaise qui s'accroît le plus fortement (+2,4% par an). Bénéficiant d'une proximité géographique avec ce territoire, le Scot de l'Ouest Lyonnais voit sa population augmenter de 1,5% par an. La croissance démographique des autres Scot se situe à 0,9% par an en moyenne.

Entre 1968 et 1982, la répartition de la dynamique démographique évolue fortement. La croissance de la population du Scot de l'agglomération lyonnaise ralentit très nettement (0,5% par an), comme celles des Scot Sud Loire et Rives du Rhône. A l'inverse, la croissance de la population du Scot de l'Ouest Lyonnais progresse pour devenir la plus forte du périmètre inter-Scot (2,9% par an). De même, la croissance démographique de l'ensemble des autres Scot, hormis le territoire Beaujolais, explose par rapport à la période précédente (2,3% par an en moyenne).

La dernière période (1982-1999) est celle du tassement de la croissance démographique pour l'ensemble des Scot de l'aire métropolitaine. Celui-ci est particulièrement sensible pour l'Ouest Lyonnais et le Haut-Rhône-Dauphinois.

L'agglomération lyonnaise a fortement contribué à la croissance démographique nationale entre 1962 et 1999, à l'inverse de l'agglomération stéphanoise

Lyon fait partie du quatuor des agglomérations de province ayant connues les plus importants accroissements démographique sur la période. Cependant, sa part dans l'accroissement national est passée de 4 à 2,8% entre les périodes 1962-1968 et 1990-1999, du fait du poids croissant des espaces périurbains et d'agglomérations plus dynamiques comme Nice et Toulouse.

L'agglomération stéphanoise, depuis 1975, n'apparaît pas parmi les agglomérations contribuant à la croissance démographique nationale.

Population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1954 et 1999 (en nombre d'habitants)

	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Agglomération lyonnaise	783442	961855	1096113	1180172	1172017	1210712	1249710
Sud Loire	434960	477260	500101	517253	514885	524361	506948
Beaujolais	133908	140479	145673	155123	162989	172606	184366
Nord-Isère	81396	86851	93870	106282	131412	155353	175830
Rives du Rhône	95360	105044	113156	119677	129472	141132	151650
Bucopa	63337	68540	74763	83335	93144	108137	120544
Ouest Lyonnais	41322	46394	50826	61282	75542	88496	104875
Haut Rhône Dauphinois	32644	35366	38088	44523	54146	62336	67611
Val de Saone-Dombes	22353	23832	25311	28179	36164	44228	51119
La Dombes	13992	13972	13980	15262	18970	22087	26545

Sources : RGP / Insee



Joutes sur la Saône, 1950

1. La dynamique démographique de l'aire métropolitaine lyonnaise de 1954 à 1999

Progressivement, le solde naturel est devenu le seul « moteur de la croissance »

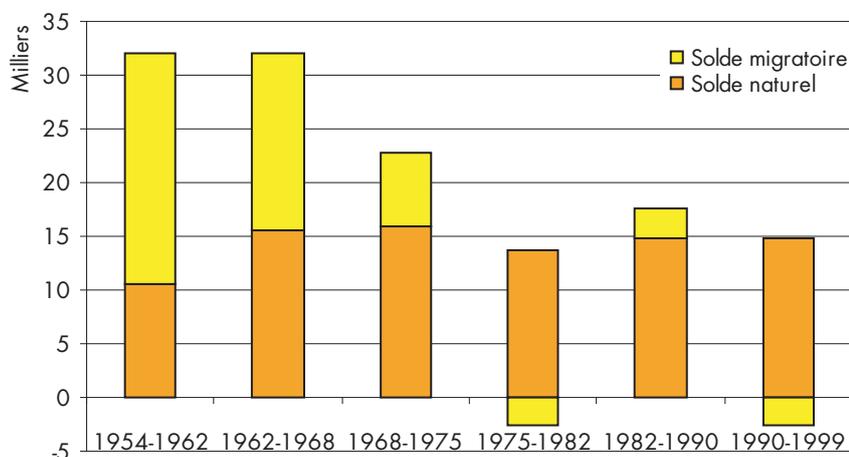
Plus des 2/3 de la croissance démographique de la métropole lyonnaise entre 1954 et 1999 sont dus à l'écart entre naissances et décès : +640 000 habitants pour le solde naturel et +300 000 habitants pour le solde migratoire. Cependant, cette proportion n'est pas constante sur la période.

Jusqu'en 1968, le solde migratoire contribue à 60% de l'accroissement de la population. C'est la conséquence, à la fois de l'exode rural et de l'accueil de populations immigrées ou rapatriées. C'est bien le solde migratoire qui explique un plus fort rythme de croissance qu'à l'échelle nationale.

Depuis 1968, le solde migratoire diminue progressivement et tend à devenir négatif, dans un contexte national de réduction très importante des mouvements liés à l'exode rural et l'immigration. Par ailleurs, la crise économique de grands sites industriels comme l'agglomération stéphanoise pèse sur le solde migratoire de l'inter-Scot.

Depuis 1975, c'est le dynamisme naturel de la population qui assure une croissance légèrement supérieure à la moyenne nationale. Dans un contexte national de chute de la fécondité, le solde naturel annuel de l'aire métropolitaine lyonnaise se maintient globalement à son niveau de la période 1954-1968, alors qu'il fléchit nettement à l'échelle de la population française.

Solde migratoire et naturel annuels de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1954 et 1999 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP / Insee



Bidonville, 1953



Construction de La Duchère, 1961



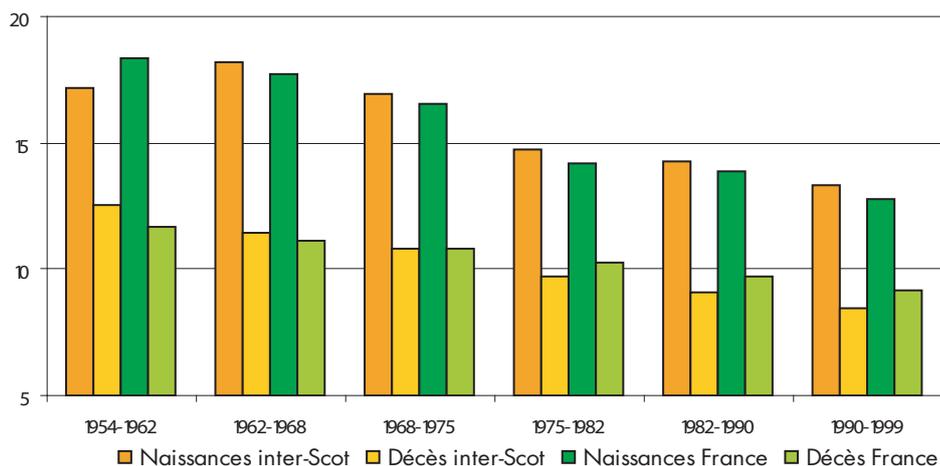
Lotissement à Chassieu, 1977

Naissances et décès annuels de l'aire métropolitaine lyonnaise et de la France entre 1954 et 1999 (en nombre pour 1000 habitants)

Un solde naturel supérieur à la moyenne nationale en s'appuyant sur une population plus jeune

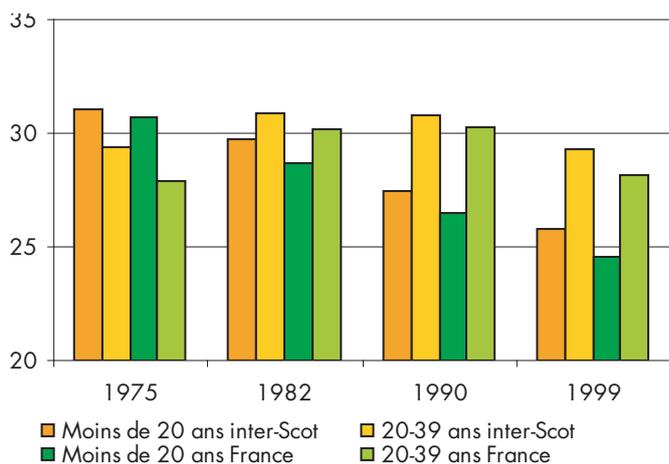
À partir de la période 1975-1982, le solde naturel maintient le rythme de l'accroissement démographique de la métropole lyonnaise à un niveau supérieur à celui de la population française.

Ceci s'explique par le fait que la population de la métropole lyonnaise est plus jeune, en particulier par l'importance de sa population âgée de 20 à 40 ans qui lui assure une natalité supérieure.



Sources : RGP / Insee

Part des moins de 20 ans et des 20-39 ans dans la population de l'aire métropolitaine lyonnaise et de la France entre 1975 et 1999 (en %)



Sources : RGP / Insee



Réhabilitation du Vieux Lyon, 1975



Destruction des premières tours aux Minguettes, 1983



Le centre rénové de Villefranche-sur-Saône, 2003

Les dynamiques de localisation de la population : un des visages de la métropolisation

L'évolution du dynamisme démographique est une expression du fait métropolitain. Mouvements centrifuges et centripètes, alternance de périodes d'attractivité ou de replis, rythment l'urbanisation des territoires de l'aire métropolitaine.

1954-1968 : La croissance démographique se concentre sur le cœur des agglomérations et leurs proches périphéries

Cette période est celle où la population de l'inter-Scot a connu son plus fort dynamisme. Dans un contexte d'exode rural massif, la croissance démographique se concentre au sein des agglomérations lyonnaise et stéphanoise.

Si le centre de l'agglomération lyonnaise polarise les principaux volumes d'accroissement, ce sont les communes de 1^{ère} et 2^{ème} couronnes Est qui connaissent les taux de croissance les plus élevés : autour de 10% l'an pour Rillieux-la-Pape, Bron, Meyzieu, Corbas... Celles-ci accueillent souvent de grandes opérations publiques de logements. Du côté stéphanois, la croissance, plus faible (+1,6%), est davantage resserrée sur la ville-centre.

La croissance bénéficie également à des polarités secondaires qui jalonnent les grands axes de communication : Val de Saône, Vallée du Rhône, Lyon/Ambérieu-en-Bugey, Lyon/Bourgoin-Jallieu, Vallée du Gier, Saint Etienne/ Roanne.

1968-1982 : Les centres perdent leur attractivité. Le développement de la première périphérie s'étend à un territoire plus vaste.

Entre 1968 et 1982, l'aire métropolitaine lyonnaise n'échappe pas à une tendance nationale qui voit l'attractivité des centres des grandes agglomérations s'inverser. À Lyon, Villeurbanne et Saint-Étienne, la population chute sensiblement.

Simultanément, les zones de croissance forte s'élargissent à un vaste territoire périurbain : 2^{ème} couronne Ouest

et 3^{ème} couronne Est de l'agglomération lyonnaise, Nord de l'agglomération stéphanoise et plaine du Forez, mais aussi Vallons du lyonnais, Vallée de la Saône, Sud de la Dombes, plaine de l'est, Balmes viennoises. Cependant, le dynamisme démographique du territoire inter-Scot tend à fléchir, les volumes globaux observés sont plus modestes qu'auparavant et les communes dont les populations augmentent en volume le plus fortement demeurent concentrées (hors Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau) en 1^{ère} et 2^{ème} couronne lyonnaise : Vaux en Velin, Saint-Priest...

1982-1999 : Reprise du centre de la métropole, déclin des villes industrielles ou des secteurs de grands ensembles, diffusion périurbaine généralisée

La période récente confirme le caractère durable de la périurbanisation et son extension jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de Lyon.

Cependant, la croissance de la population, est moins intense. Seuls quelques pôles, dont l'Isle d'Abeau, conservent des taux d'évolution annuelle très élevés. De plus, en renouant avec un accroissement démographique élevé (1900 habitants supplémentaires par an sur la période), Lyon retrouve un pouvoir de polarisation, en particulier sur les populations jeunes.

Par ailleurs, le déclin démographique se diffuse dans les secteurs d'urbanisation récente en 1^{ère} couronne lyonnaise (grands ensembles en particulier), d'abord à l'est puis vers l'ouest. Il s'intensifie sur la région stéphanoise (ville centre et vallées de l'Ondaine et du Gier) dans un contexte économique défavorable.

Les principes des « cartes de températures »

Ces représentations cartographiques ont pour but de révéler les effets de masse induits par les dynamiques démographiques communales.

Pour ce faire, les données de chaque commune ont été lissées, c'est-à-dire nivelées en fonction de celles des communes voisines.

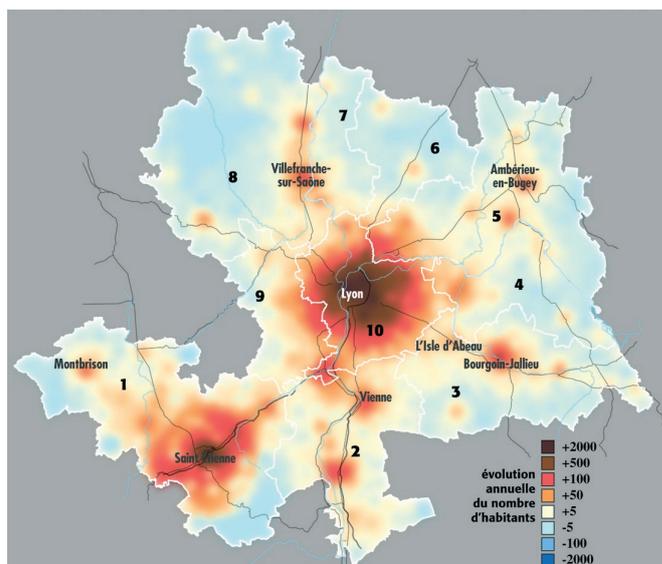
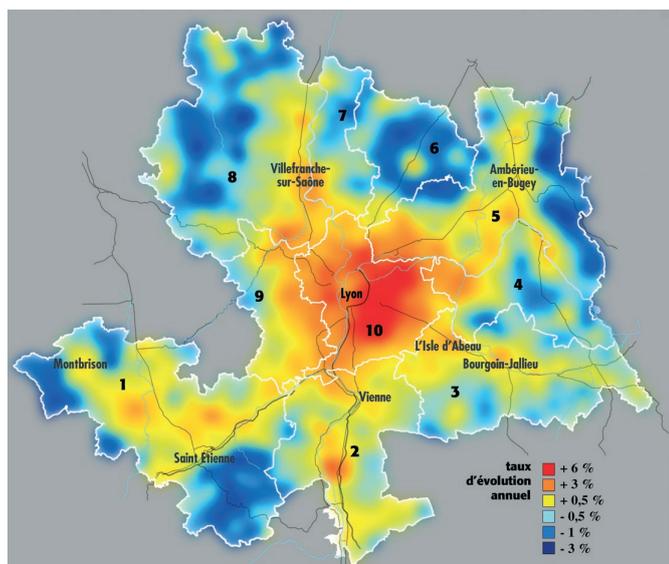
Différentes zones sont dégagées en établissant des regroupements autour de valeurs repères.

Ainsi, ce mode de représentation ne vise pas le renseignement objectif des données communales. Il propose un regard d'ensemble des phénomènes, un regard métropolitain.

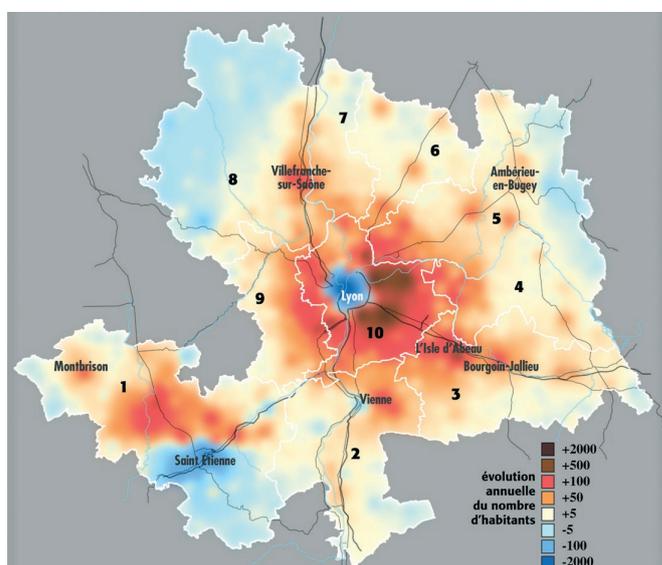
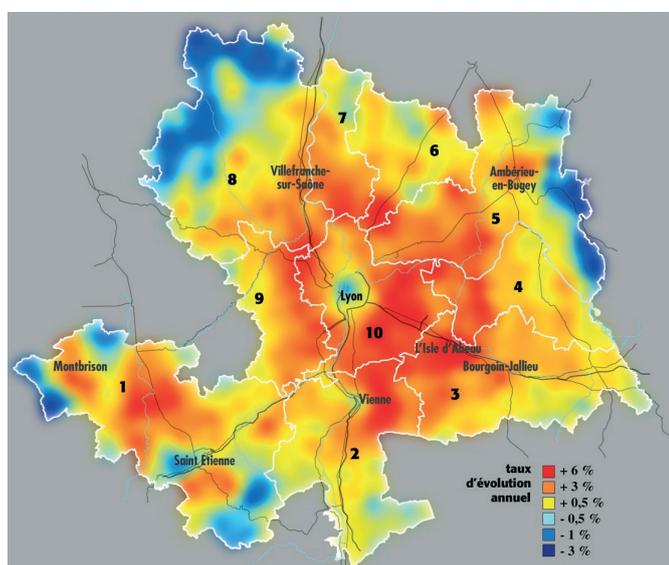
Evolution annuelle de la population entre 1954 et 1999

en taux

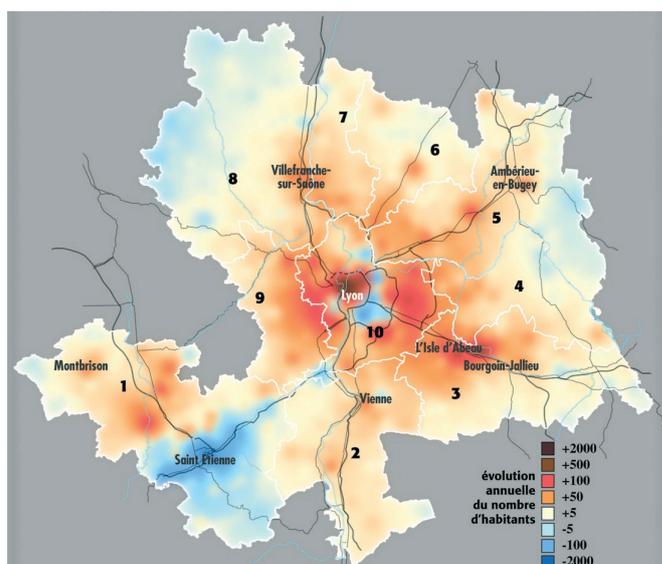
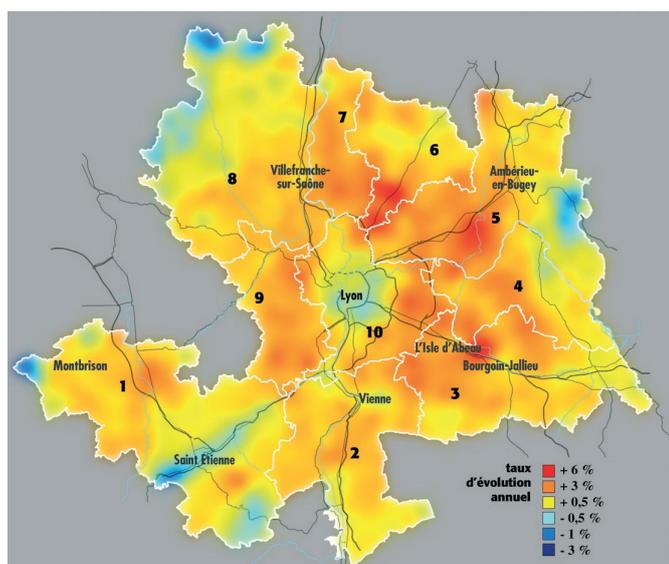
en volume



1954 - 1968



1968 - 1982



1982 - 1999

Les 10 Scot
de l'aire métropolitaine lyonnaise

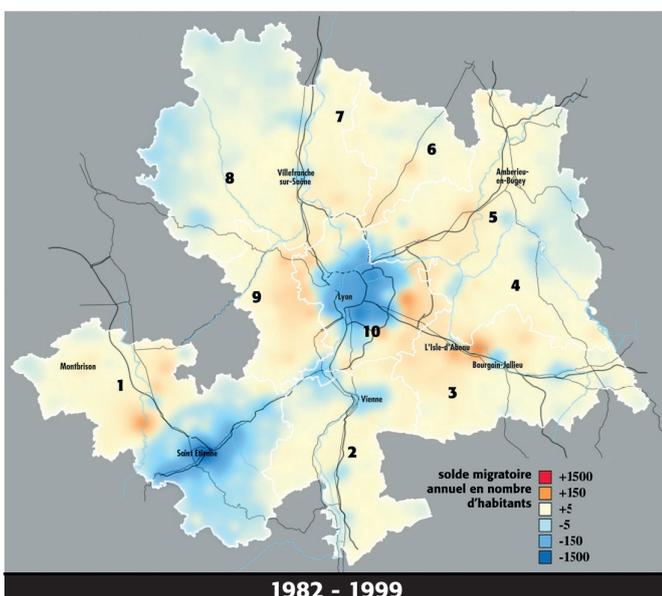
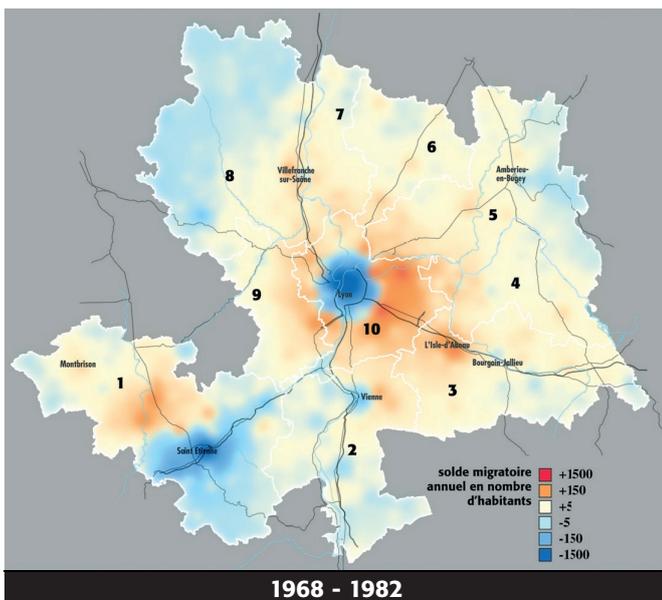
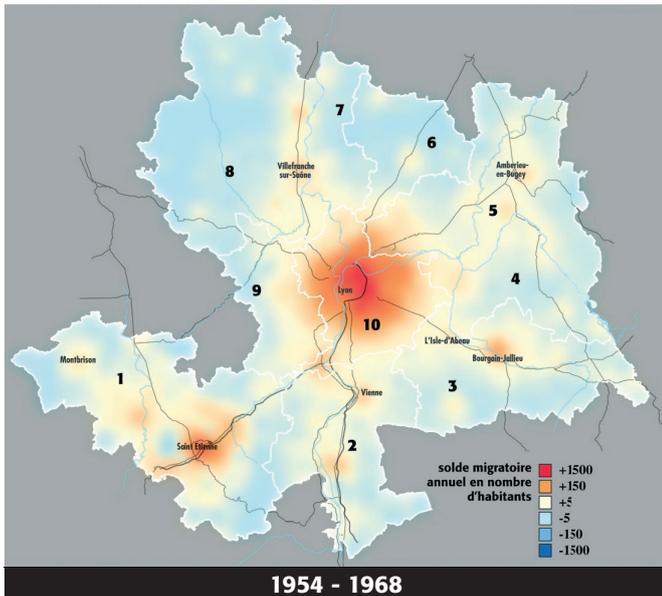
- 1 Sud Loire
- 2 Rives du Rhône

- 3 Nord Isère
- 4 Haut Rhône Dauphinois
- 5 Bugey-Cotièrre-Plaine de l'Ain
- 6 La Dombes

- 7 Val de Saône-Dombes
- 8 Beaujolais
- 9 Ouest Lyonnais
- 10 Agglomération Lyonnaise

1. La dynamique démographique de l'aire métropolitaine lyonnaise de 1954 à 1999

Les soldes migratoires : un retournement de situation entre 1954 et 1999



1954-1968 : l'exode rural nourrit la croissance des agglomérations lyonnaise et stéphanoise

Comme au niveau national, les zones rurales de l'inter-Scot hors des grands axes de circulation (Beaujolais, étangs de la Dombes, Bugey, Plateau de l'Isle-Crémieu, Balmes viennoises, Pilat, Forez...), se vident. Ainsi les trois quarts des communes du Scot de La Dombes perdent de la population entre 1954 et 1968.

Ces départs alimentent la croissance démographique des agglomérations, en particulier lyonnaise et stéphanoise, notamment dans les centres et banlieues proches qui accueillent les grandes opérations d'urbanisme: le solde migratoire est particulièrement élevé à Villeurbanne, Bron, Vénissieux, Lyon, Saint-Étienne...

1968-1982 : Les grands centres urbains se vident au profit d'une périurbanisation de proximité qui explose

Cette période voit s'inverser le sens des mouvements migratoires au sein de l'aire métropolitaine. Désormais, les centres des agglomérations lyonnaise et stéphanoise connaissent plus de départs que d'arrivées, alors que se poursuit le développement des grands ensembles périphériques et que s'amorce le développement pavillonnaire.

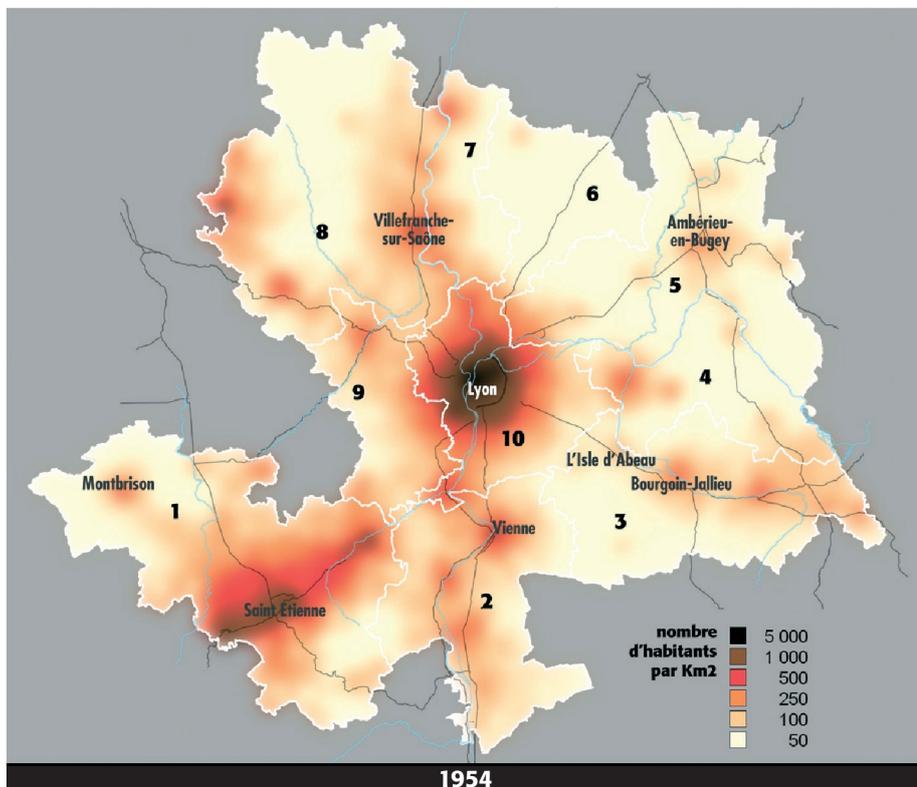
Ce reflux se traduit par l'extension de la périurbanisation. A l'échelle métropolitaine, il s'agit du réinvestissement d'espaces ruraux : seules les zones les plus reculées (Beaujolais, Bugey, Pilat) ont encore un déficit migratoire. Mais, outre L'Isle d'Abeau et la plaine du Forez, les principales zones d'accueil des populations se trouvent en 1^{ère} et 2^{ème} couronnes lyonnaises.

1982-1999 : Les grandes agglomérations conservent un déficit migratoire, les territoires ruraux périphériques sont réinvestis

Les déficits migratoires concernent désormais l'ensemble des agglomérations lyonnaise (particulièrement la première couronne est) et stéphanoise et nombre de pôles secondaires (Givors, Villefranche, Vienne...). Les actions liées à la Politique de la ville ne compensent pas encore la volonté ou la nécessité pour de nombreux habitants d'aller habiter hors de la ville dense.

Par ailleurs, ces départs donnent lieu à des flux de plus longue portée : quasiment l'ensemble des espaces ruraux de la métropole font l'objet d'un regain d'attractivité.

**La densité de population en 1954 et 1999 :
une armature urbaine à la fois renforcée et concurrencée**

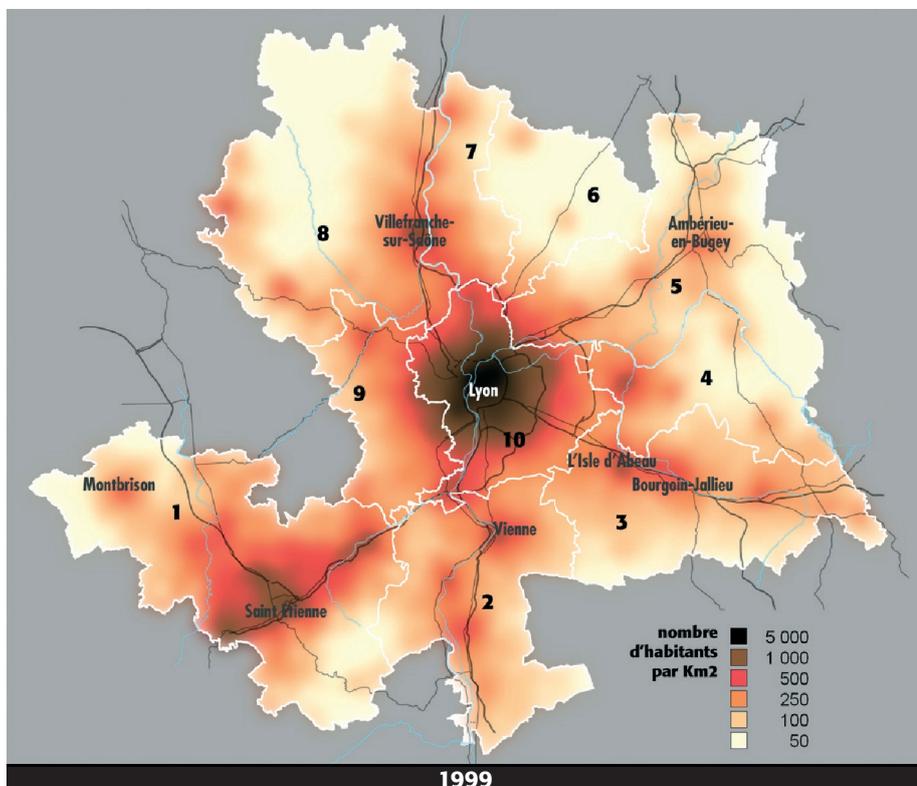


1954 : Une armature urbaine resserrée sur ses centres de gravité

La plus grande partie de l'aire métropolitaine actuelle est constituée en 1954 d'espaces ruraux aux faibles densités. Ainsi, même si des logiques d'axe se dessinent dans le Val-de-Saône, vers Tarare ou la vallée du Rhône, les espaces urbains denses apparaissent distinctement.

L'agglomération lyonnaise est encore resserrée sur son centre et sa première couronne. Celle de Saint-Étienne fonctionne avec les vallées de l'Ondaine et du Gier.

Mais, le long des axes de communication majeurs, les principaux pôles secondaires d'aujourd'hui sont déjà en place (Vienne, Bourgoin ; Villefranche, Givors, etc.)



1999 : L'urbanisation comble les « vides »

Depuis, la population s'est déployée sur la majeure partie de l'aire urbaine. Deux dynamiques sont à l'œuvre :

- Le pouvoir de polarisation des deux agglomérations-centre opère encore puisque leurs zones de densité élevée (marron) s'élargissent encore. Les polarités secondaires participent d'un même mouvement.
- Mais la périurbanisation s'est traduite par tous ces espaces de densités intermédiaires (orange), à proximité (et non plus le long) des axes de communication historiques.

Aujourd'hui, la réduction des espaces à faible densité pose question pour les équilibres urbain-rural, en regard des préoccupations environnementales, agricoles, des déplacements ...

Les 10 Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

- 1 Sud Loire
- 2 Rives du Rhône

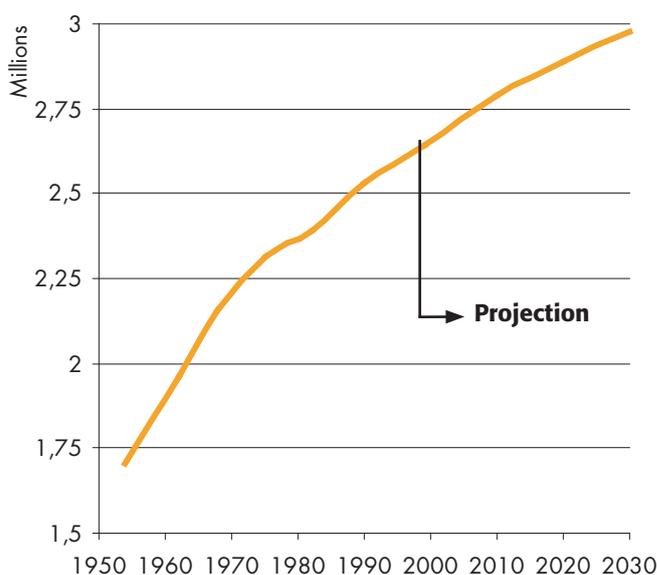
- 3 Nord Isère
- 4 Haut Rhône Dauphinois
- 5 Bugey-Cotière-Plaine de l'Ain
- 6 La Dombes

- 7 Val de Saône-Dombes
- 8 Beaujolais
- 9 Ouest Lyonnais
- 10 Agglomération Lyonnaise

Vers un dynamisme démographique amoindri

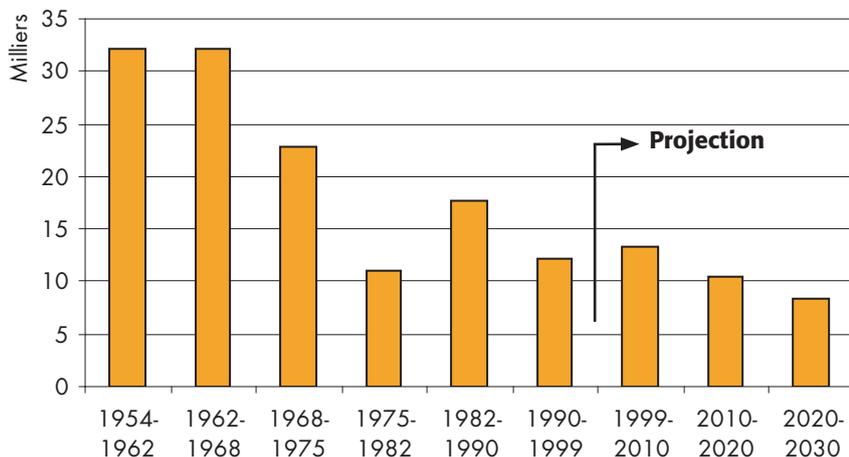
Si les tendances démographiques 1982-1999 se poursuivaient, l'aire métropolitaine approcherait les 3 millions d'habitants en 2030. Pour importante qu'elle soit, cette évolution marque un fléchissement sensible car, désormais, seul le solde naturel est «moteur de la croissance» et celui-ci se réduit du fait du vieillissement.

Projection de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise à l'horizon 2030 (en millions d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Projection de l'évolution annuelle de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise à l'horizon 2030 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

330 000 habitants supplémentaires en 30 ans

Un ralentissement conséquent de la croissance

Près de la moitié de l'accroissement 2000-2030 aurait lieu au cours des dix premières années, confirmant la décélération constatée lors des derniers recensements.

Un dynamisme porté par l'aire urbaine de Lyon, l'une des plus contributrices de la croissance démographique du pays

S'étendant sur une large partie des Scot de l'aire métropolitaine (à l'exception de Sud Loire), l'aire urbaine de Lyon polariserait la plus grande part de la croissance démographique du périmètre inter-Scot à l'horizon 2030 : +300 000 habitants.

Par ailleurs, la contribution de l'aire urbaine de Lyon à la croissance de la population française est passée de 4,5% pour la période 1982-1990, à 6,5% sur la période 1990-1999. En revanche, les croissances les plus intenses se situent ailleurs en France : entre 1990 et 1999, les aires urbaines de Montpellier et Toulouse ont connu les croissances les plus fortes (supérieures à 1,5% par an).

Le rythme de croissance se rapproche des tendances nationales

L'accroissement de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise poursuivrait sa baisse d'intensité : le taux d'évolution annuel ne serait plus que de 0,4% entre 1999 et 2030 contre 1% entre 1954 et 1999.

La démographie de la métropole lyonnaise se rapprocherait ainsi de très près des mouvements projetés au niveau national (+ 0,3% par an d'ici à 2030).

Un solde migratoire qui n'alimenterait plus la dynamique démographique

Un solde migratoire globalement négatif

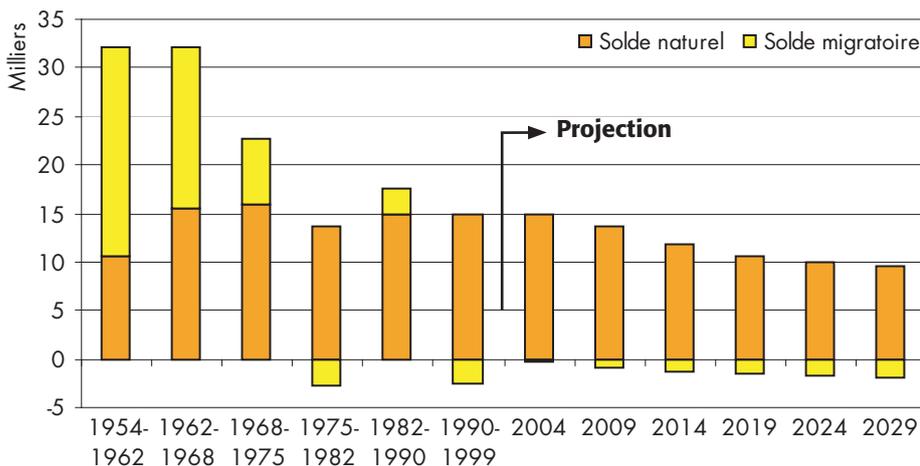
Entre 2000 et 2030, les projections de l'Insee prévoient que l'accroissement de la population de la métropole lyonnaise proviendrait exclusivement des mouvements naturels. Le modèle Omphale estime en effet que le déficit de son solde migratoire, très faible en 2000, s'accroîtrait par la suite.

Ces données font abstraction d'éléments modifiant à l'avenir l'attractivité de l'aire métropolitaine lyonnaise et supposent constantes les politiques migratoires de la France et de l'Union européenne

Une attractivité encore forte pour les moins de 20 ans

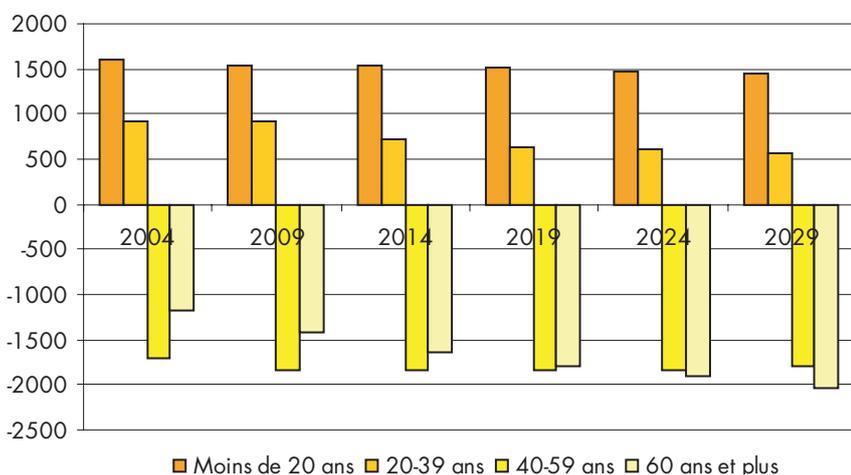
La métropole lyonnaise continuerait à attirer les moins de 20 ans et les jeunes actifs, mais dans des proportions moins importantes. Les départs des actifs seniors (40-59 ans) se stabiliseraient tandis que ceux des retraités (60 ans et plus) s'amplifieraient.

Projection du solde migratoire et naturel annuel de l'aire métropolitaine lyonnaise à l'horizon 2030 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Décomposition par âge du solde migratoire annuel de l'aire métropolitaine lyonnaise projeté entre 1999 et 2029



Sources : RGP – Omphale / Insee

Les principes du modèle de projection démographique Omphale de l'Insee

L'exercice consiste tout d'abord à définir une zone géographique (ici le périmètre inter-Scot et ceux de chacun des Scot) et une période de projection (ici 2000-2030). Les effectifs de population de chaque année sont ensuite estimés par sexe et âge à partir de ceux de l'année précédente en fonction de trois composantes d'évolution que sont les naissances, les décès et le solde migratoire.

Ces trois composantes font l'objet d'hypothèses quant à leurs évolutions futures : dans le cadre de ce carnet, l'hypothèse générale retenue est celle de la **poursuite des tendances observées sur la période 1982-1999**.

- Solde migratoire : poursuite des comportements migratoires observés sur ce territoire entre 1982 et 1999
- Fécondité : poursuite de l'évolution de la fécondité observée à l'échelle nationale entre 1982-1999 (appliquée au local)
- Mortalité : poursuite de l'évolution de la mortalité observée à l'échelle nationale entre 1982-1999 (appliquée au local).

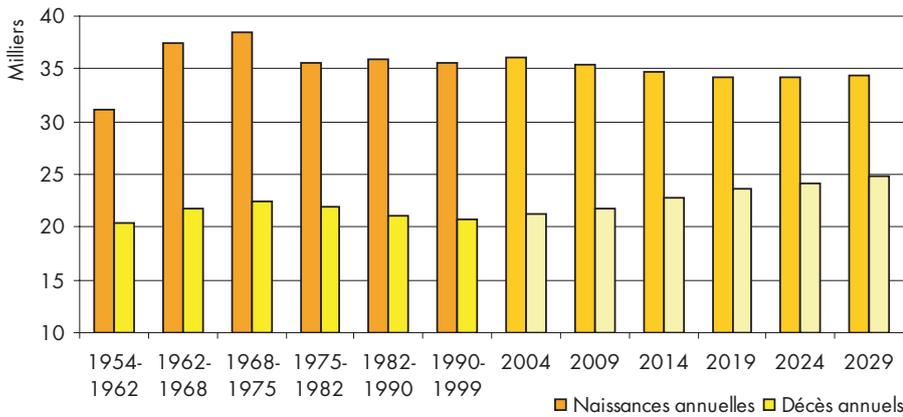
Des conditions et précautions d'emploi spécifiques :

- Omphale ne s'applique qu'à des communes ou groupement de communes de plus de 50 000 habitants et est plus fiable si la base de population est importante.
- **Il ne prédit pas l'avenir démographique** d'un territoire parce qu'il ne prend en compte ni la réaction endogène (prix fonciers et immobiliers, réglementation, choix politique, contraintes géographiques, etc.) de celui-ci face à la croissance ou à la décroissance démographique, ni les facteurs exogènes qui pourraient bouleverser les perspectives démographiques (changement de la politique nationale d'immigration, modification lourde de l'âge de cessation d'activité...)
- En les perpétuant, il éclaire sur les dynamiques présentes et stimule la réflexion sur les marges de manœuvre mobilisables pour infléchir ou conforter les évolutions tendancielle de la démographie.

2. Projections des tendances 1982-1999 à l'horizon 2030

Un excédent naturel en forte réduction en prolongement des tendances

Nombre de naissances et décès de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1999 et 2029 (en milliers d'habitants)

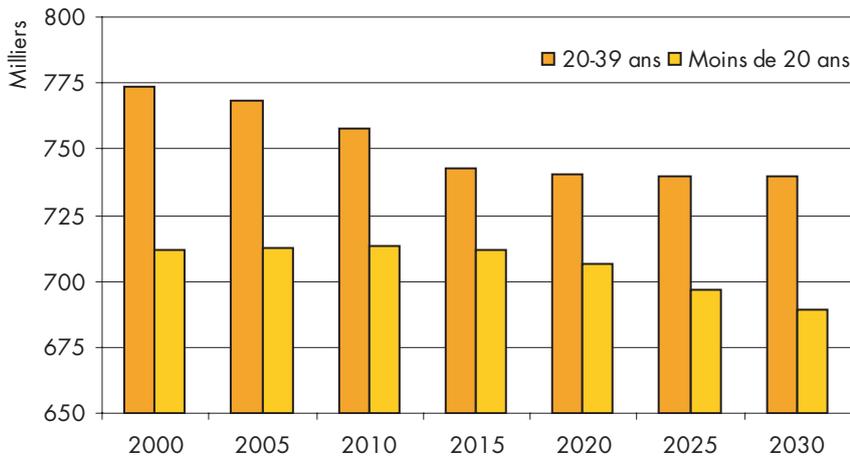


Sources : RGP – Omphale / Insee

Moins de naissances et plus de décès...

L'excédent des naissances sur les décès dans l'aire métropolitaine lyonnaise se maintiendrait à un niveau légèrement supérieur à celui de la population française, mais participerait lui aussi d'une tendance nationale à la baisse. Entre 1982 et 1999, il était de +15 000 habitants ; sur la période 2000-2030, la moyenne se situerait à +12 000 habitants. C'est un double phénomène de vieillissement qui l'explique.

Projection de la population des moins de 20 ans et des 20-39 ans de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2030 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Le nombre de jeunes se réduit car :

- Le taux de fécondité à 1,8 enfant par femme ne permet pas le remplacement des générations dont le seuil est situé à 2,1. Un « vieillissement par le bas » s'enclenche avec la réduction de la population de moins de 20 ans, dont la proportion dans la population totale se réduit.

A long terme, ce mouvement entretient le processus de vieillissement global de la population, puisqu'un effet de ciseaux entre la part des moins de 20 ans et des 60 ans et plus s'observerait à partir de 2020. Toutefois, cet effet de ciseaux se produirait presque dix ans plus tôt au niveau national.

- La population en âge de procréer, c'est-à-dire les 20-40 ans qui selon l'Insee sont à l'origine de 90% des naissances, est moins nombreuse.



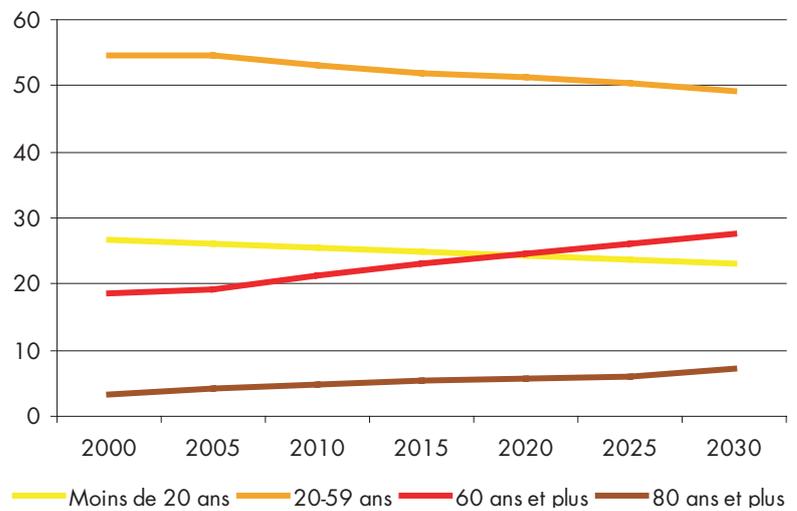
Le poids des personnes âgées dans la population s'accroît

Le vieillissement est d'abord lié à l'élévation de l'espérance de vie qui a été continue tout au long du 20ème siècle : entre 1900 et 2000, elle est passée de 49 à 79 ans en moyenne pour les deux sexes. À l'avenir, les progrès de la science vont continuer d'aider à vivre un nombre toujours croissant de personnes âgées. Or ce mouvement d'accroissement par le haut de la population va très fortement s'amplifier avec l'arrivée massive de la génération du baby-boom aux âges en question.

Deux tranches d'âge sont à distinguer pour aborder la vie des seniors :

- L'âge de la retraite (aujourd'hui, environ 60 ans) : la proportion de la population passant ce cap se rapprocherait des 30% à l'horizon 2030.
- L'âge à partir duquel la perte progressive d'autonomie s'accélère (aujourd'hui, à partir de 80 ans) : entre 2000 et 2030, la population des 80 ans et plus ferait plus que doubler.

Projection de la structure par âge de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2030 (en %)



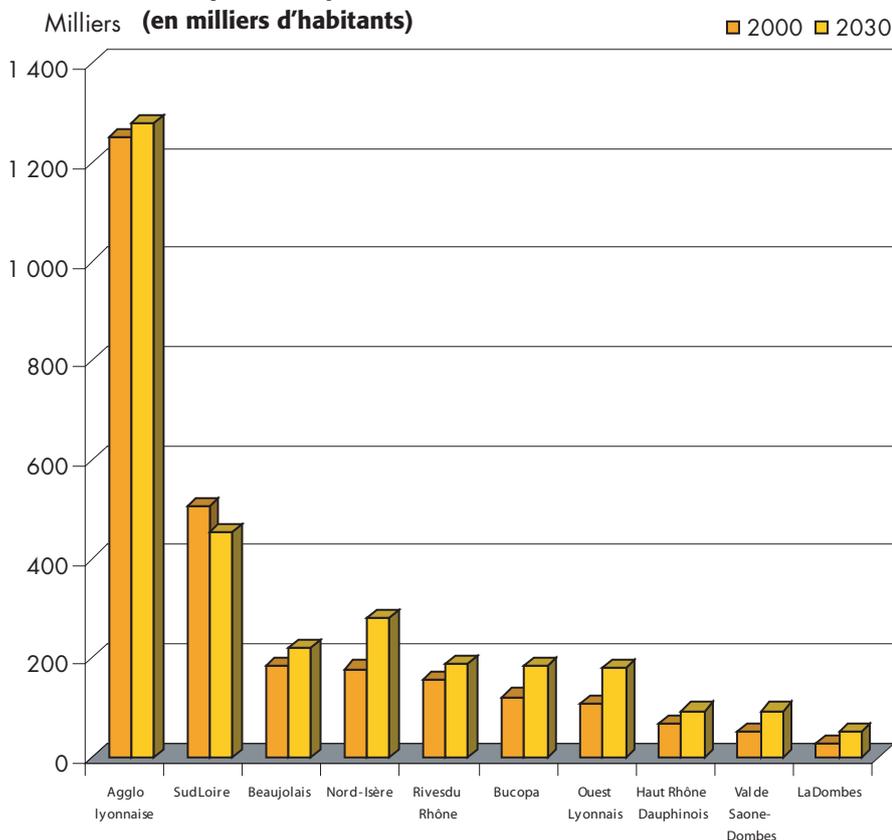
Sources : RGP – Omphale / Insee



Une évolution démographique très contrastée selon les Scot

Le poids démographique de chaque Scot dans la population totale de l'aire métropolitaine ne serait pas fondamentalement bouleversé à l'horizon 2030. En revanche, les mouvements migratoires à l'intérieur de la métropole renforceraient les espaces périurbains au détriment des agglomérations de Lyon et Saint Etienne. Enfin, le vieillissement apparaît comme un fait partagé même si son ampleur diffère entre les territoires.

Projection de la population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise en 2000 et 2030 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

	Agglomération lyonnaise	Sud Loire	Beaujolais	Nord-Isère	Rives du Rhône
2000	1 251 549	506 263	185 735	178 669	154 934
2030	1 280 347	453 682	221 342	282 465	188 818

	Bucopa	Ouest Lyonnais	Haut-Rhône-Dauphinois	Val de Saône Dombes	La Dombes
2000	122 201	106 860	68 325	52 118	27 093
2030	183 564	180 426	93 435	93 791	50 390

Les territoires périurbains sous pression

La « hiérarchie » des Scot en terme démographique serait cependant peu modifiée...

Tout en continuant de rassembler la majorité de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2030, les Scot de l'agglomération lyonnaise et de Sud Loire verraient leur poids se réduire sensiblement : de 47 à 42% pour le premier, de 19 à 15% pour le second.

La plupart des Scot «périurbains» connaîtraient une pression résidentielle extrêmement forte qui pourrait modifier l'équilibre de ces territoires. Par exemple, cette évolution est sensible au sein du Scot Nord-Isère dont la population dépasserait celle du Beaujolais, ou dans l'Ouest Lyonnais. De même, la population des deux Scot de la Dombes serait amenée à presque doubler sur la période.

Le Scot de l'agglomération lyonnaise ne polarise plus la croissance démographique métropolitaine

Les projections Omphale accentuent très fortement le fléchissement de son accroissement démographique qui s'inverserait d'ailleurs sur la période 2015-2030.

3 Scot très imbriqués avec l'agglomération lyonnaise accueilleraient les deux tiers de la croissance

La périurbanisation investirait les territoires (Bucopa, Nord Isère et Ouest Lyonnais) bien reliés aux espaces urbains denses et qui, soit bénéficient de potentialités de développement fortes en lien avec les infrastructures (A42, A43) soit connaissent une attractivité résidentielle importante, sans même intégrer l'impact des projets A89 et A45 à l'ouest.

Des pressions intenses sur les Scot les moins urbanisés

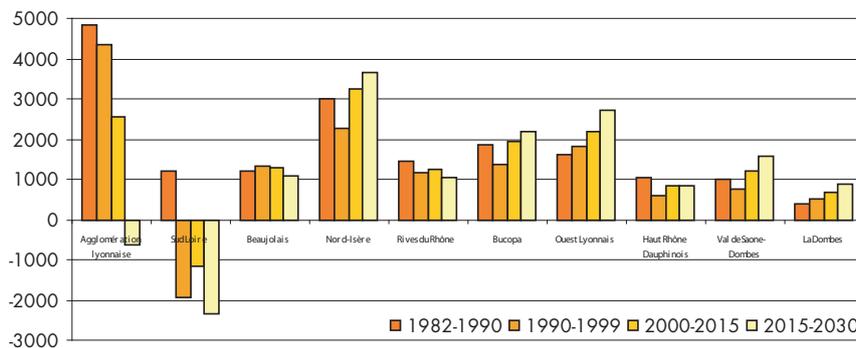
Les Scot de la Dombes et Val de Saône-Dombes, encore peu denses seraient très sollicités par la pression démographique liée aux mouvements migratoires.

Les limites d'une projection tendancielle : le Scot Sud-Loire ou l'enjeu d'une « reprise »

Le prolongement mathématique des tendances opéré par Omphale ne peut intégrer les effets correctifs de politiques publiques volontaristes. L'exemple le plus net concerne la région stéphanoise où le déclin démographique se poursuivrait.

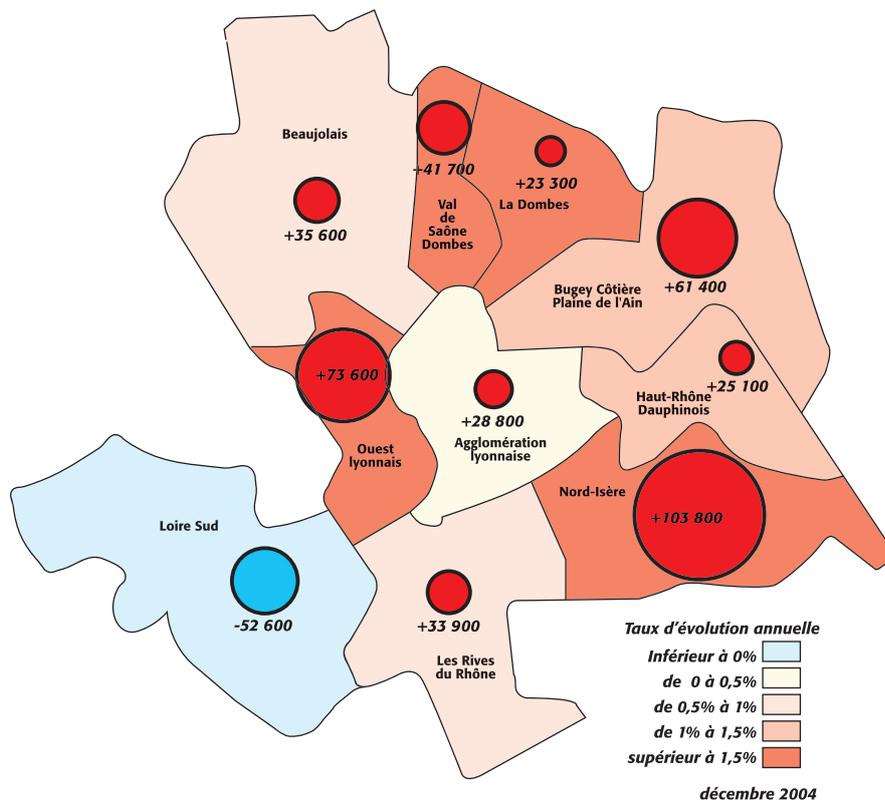
Pourtant, les coûts immobiliers et fonciers très attractifs, comme les efforts de reconversion économique et de renouvellement urbain laissent augurer un prochain renouveau démographique. D'ailleurs, les politiques publiques de développement stéphanoises (PLH, PDU) sont construites sur des hypothèses démographiques volontaristes maintenant le nombre de ménages dans les centres urbains les plus touchés par le déclin démographique (Saint-Etienne et vallée de l'Ondaine).

Evolution annuelle de la population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1982 et 2030 (en nombre d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Projection de l'évolution démographique des Scot entre 2000 et 2030 en prolongement des tendances 1982-1999



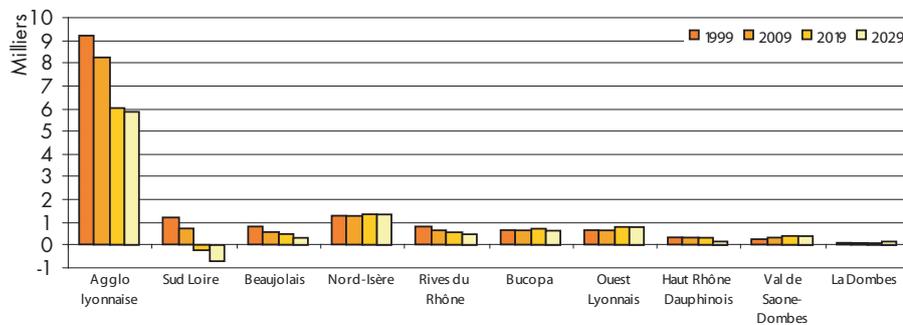
Sources : RGP – Omphale / Insee

Rappel : ces chiffres ne constituent pas des prédictions de l'avenir mais un simple prolongement des tendances récentes.

2. Projections des tendances 1982-1999 à l'horizon 2030

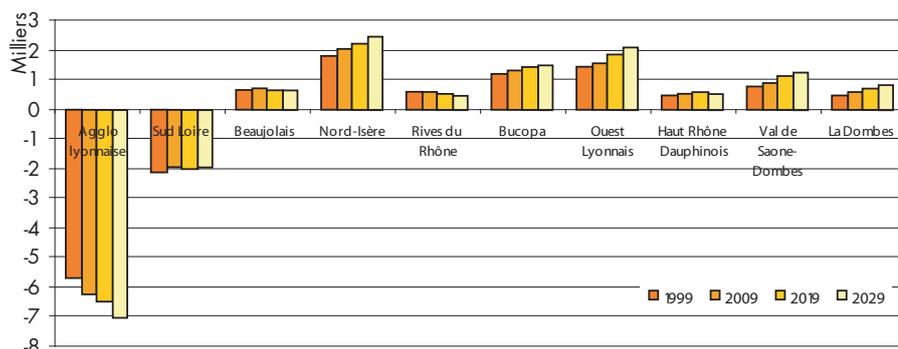
**Une complémentarité
des mouvements naturels
et migratoires**

Projection des soldes naturels annuels des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1999 et 2029 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Projection des soldes migratoires annuels des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1999 et 2029 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

**Les mouvements naturels
ne progresseraient que dans
les Scot les plus attractifs
sur le plan migratoire**

La moitié des Scot verraient leur solde naturel annuel progresser entre 1999 et 2029. Il s'agit des Scot concernés par les volumes de croissance démographique les plus importants, (Nord-Isère, Ouest Lyonnais, Val-de-Saône-Dombes, La Dombes, Bucopa). Or, ces territoires sont aussi les seuls qui accueilleraient des mouvements migratoires en croissance continue sur la période.

La décomposition par âge de ces derniers (cf. annexe) fait état d'une attractivité prédominante pour la population des 20-39 ans, c'est-à-dire celle en âge de procréer. Autrement dit, les Scot qui attirent fortement les jeunes couples sont ceux dont la population augmenterait le plus et de façon continue.

**Les soldes naturels se tasseraient
là où les soldes migratoires
baisseraient aussi**

Cet effet d'entraînement intéresserait les Scot Beaujolais, Rives du Rhône et Haut-Rhône Dauphinois.

Malgré une attractivité réelle en ce qui concerne les populations âgées de 0 à 39 ans (cf. annexe), la diminution du solde migratoire global de ces territoires limiterait leur dynamisme naturel.

**Les mouvements naturels chuteraient
là où les mouvements migratoires
seraient déficitaires**

Après s'être réduit pendant les années 1980, le déficit migratoire du Scot de l'agglomération lyonnaise s'est à nouveau accentué pendant la décennie suivante et se creuserait encore d'ici 2030. La baisse liée au solde naturel serait cependant encore plus rapide.

En dépit d'un déficit migratoire qui se stabiliserait, le Scot Sud Loire verrait son solde naturel s'inverser, les décès l'emportant sur les naissances à partir de la fin de la décennie 2010. En effet, à l'inverse du Scot de l'agglomération lyonnaise, le Scot Sud-Loire connaîtrait un déficit migratoire pour les jeunes et un excédent migratoire pour les seniors.



Saint-Germain-au-Mont-d'Or, 1971



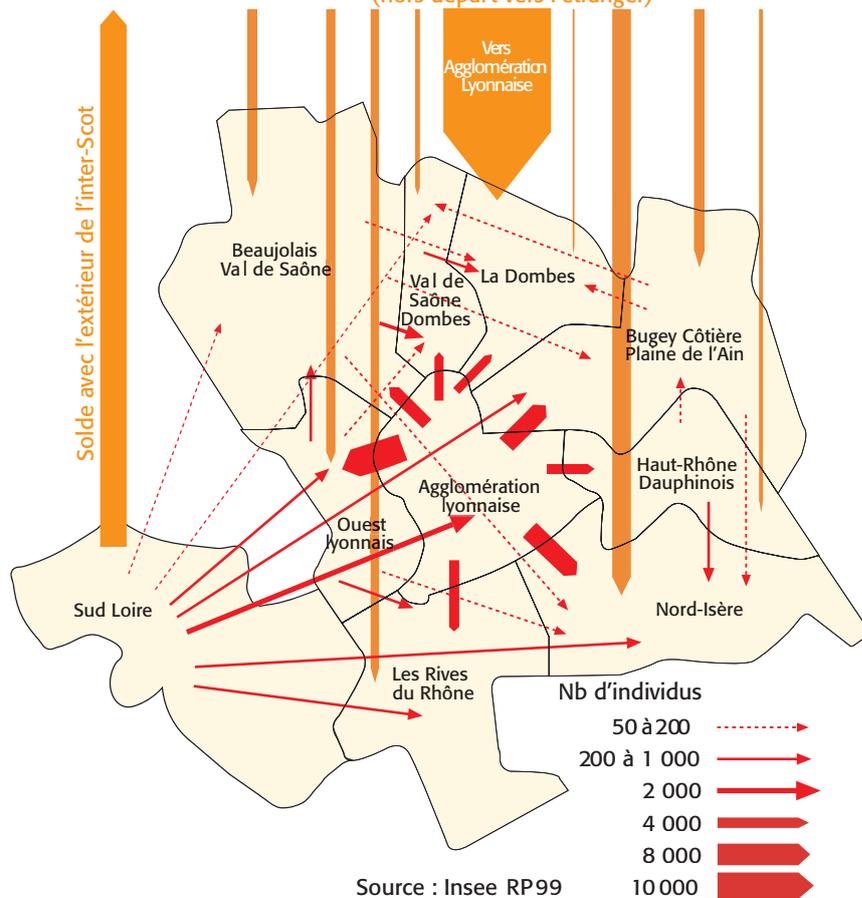
L'agglomération de Roussillon



Ouest lyonnais

Soldes migratoires au sein et avec l'extérieur de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1990 et 1999

Solde venant de l'extérieur
(hors départ vers l'étranger)



Le Scot de l'Agglomération Lyonnaise devrait continuer à nourrir la périurbanisation

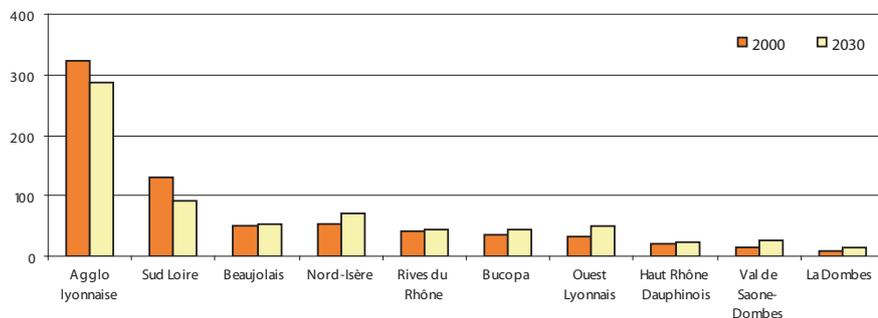
L'ampleur des mouvements migratoires de chaque Scot devrait dépendre encore largement d'un double processus observé sur la période 1990-1999 (sur le périmètre des 9 Scot).

- Les populations arrivant de l'extérieur de l'aire métropolitaine sont principalement accueillies par le Scot Agglomération Lyonnaise (près des 2/3).
- Au sein du territoire de la métropole, les mouvements s'effectuent majoritairement du centre vers la périphérie.
- Le déficit migratoire du Scot Sud Loire se traduit principalement par des départs vers l'extérieur de l'aire métropolitaine.

Rappel : Les flèches ne constituent pas des flux mais la différence entre les arrivées et les départs que connaissent chacun des territoires de l'aire métropolitaine.

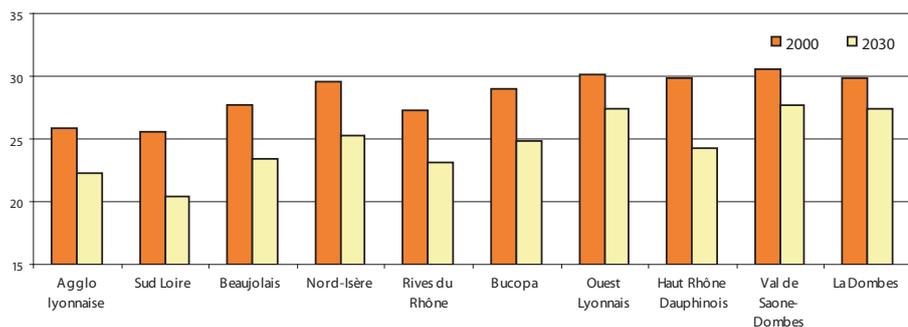
2. Projections des tendances 1982-1999 à l'horizon 2030

Projection de la population des moins de 20 ans des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2030 (en milliers d'habitants)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Projection de la part des moins de 20 ans dans la population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2030 (en %)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Viellissement : une question pour tous les territoires

Une population jeune qui baisse uniquement dans les Scot des agglomérations lyonnaise et stéphanoise...

Répondant à une tendance nationale, la population des moins de 20 ans de l'aire métropolitaine lyonnaise baisserait de 3% entre 2000 et 2030.

Cependant, cette évolution est due exclusivement à celle des Scot Agglomération Lyonnaise et Sud Loire. En effet, l'effectif des moins de 20 ans augmente dans tous les autres Scot, particulièrement chez les plus dynamiques.

... mais sa proportion diminue dans tous les Scot

Pour autant, en raison de l'augmentation plus rapide des populations de 60 ans et plus, la part des moins de 20 ans déclinerait dans l'ensemble des Scot.

Ce sont les Scot les plus dynamiques qui sont les moins affectés par les baisses.



Grande Rue de la Guillotière, à Lyon, 1971

La croissance des seniors plus « brutale » dans les Scot périurbains

La proportion de la population âgée dans les Scot paraît liée au dynamisme plus qu'au poids démographique de ces derniers. Voyant son déficit migratoire se concentrer sur ses habitants jeunes, le Scot Sud Loire verrait les 60 ans et plus représenter un 1/3 de sa population en 2030. Une proportion similaire concernerait le Scot beaujolais, lequel se caractérise par la plus forte attractivité migratoire des 10 Scot en ce qui concerne les 60 ans et plus.

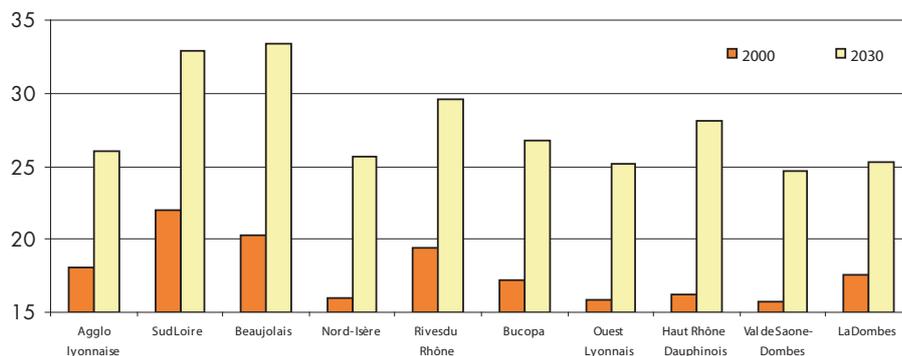
En revanche, la montée en puissance de la population âgée serait beaucoup plus forte dans les Scot périurbains. Entre 2000 et 2030, alors que la part des 60 ans et plus de la population du Scot Agglomération lyonnaise augmenterait de 50%, celle des autres Scot, hors Beaujolais et Sud Loire, progresserait de 150% en moyenne.

La question de la dépendance se concentrerait en volume au sein des Scot Agglomération lyonnaise et Sud Loire mais se développerait fortement dans les Scot périurbains

La population des 80 ans et plus se caractérise par une nette amplification du risque de perte d'autonomie. Ceci pose la question des équipements et services disponibles pour cette population.

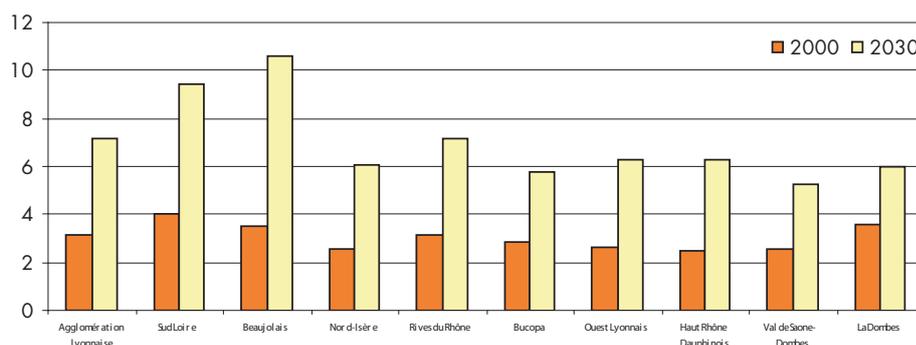
Au sein de l'aire métropolitaine, cette question concernerait particulièrement les Scot Agglomération lyonnaise et Sud Loire qui concentreraient 60% des 80 ans et plus en 2030. Cette population augmenterait ainsi de 200% en moyenne dans ces territoires par rapport à 2000. Cependant, la progression serait encore plus forte dans les Scot périurbains : +240% en moyenne. Le Scot de l'Ouest Lyonnais serait le plus touché avec une population de 80 ans et plus multipliée par 4.

Projection de la part des 60 ans et plus dans la population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2030 (en %)



Sources : RGP – Omphale / Insee

Projection de la part des 80 ans et plus dans la population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise en 2000 et 2030 (en %)



Sources : RGP – Omphale / Insee



Place du Pont, à Lyon, 1974

Méthodologie de calcul à l'horizon 2015

L'objectif de cette troisième partie est de dresser des hypothèses sur les besoins à venir en matière de logements neufs et de foncier. La technique de l'extrapolation consiste en un « prolongement de séries statistiques passées ». L'avenir est considéré comme un simple prolongement du passé.

Les limites de l'exercice

Par souci de simplification, n'ont pas été retenus les « besoins en logements » liés à la fluidité du fonctionnement du marché (vacance) ou à l'évolution du nombre de résidences secondaires ou logements occasionnels.

Cette première approche comporte de nombreuses limites. On reproduit par exemple les erreurs que contiennent les différentes sources utilisées. Les évolutions récentes des marchés immobiliers, les phénomènes de cycles de l'urbanisation ne sont pas pris en compte. Ces projections nécessiteront d'être réinterrogées dans un second temps par des éléments qualitatifs (dires d'experts, prise en compte des réalités des territoires, des évolutions récentes...).

Plus qu'un outil de prévision de l'avenir, l'intérêt de ce travail est d'être un support de réflexion et de débat. Il s'agit d'identifier les marges de manœuvre qui existent aujourd'hui dans la définition d'un projet de territoire.



1



2



3



4



5



6

1. Lotissement viabilisé, Condrieu
2. Habitat individuel diffus, Collonges-au-Mont-d'Or
3. Habitat intermédiaire, Saint-Rambert d'Albon
4. Immeubles d'habitation des Grattes-ciel, Villeurbanne
5. Habitat rural, Eyzin-Pinet
6. Habitat précaire, Diémoz

Les principes

Pour chacun des 10 Scot, différents indicateurs ont été sélectionnés. Leurs caractéristiques et évolutions récentes ont été identifiées (de 1990 à 99 pour les données issues de l'Insee, de 1997 à 2002 pour le fichier Sitadel). Ces paramètres ont été réaffectés à la période 2000-2015. Le travail s'est fait en 2 temps principaux :

1. Projection des besoins en logements

- Projection par Scot du nombre de ménages supplémentaires d'ici 2015

À partir des données démographiques Omphale qui prolongent les tendances constatées entre 1982 et 1999

- Projection par Scot du nombre de logements amenés à disparaître entre 2000 et 2015

À partir des données de désaffectation du parc de logement issues des recensements de la population par l'Insee de 1990 et 1999.

L'analyse de l'évolution du parc déjà existant en 1990 permet de calculer un taux de désaffectation annuel entre 1990 et 1999. Celui-ci est appliqué à la période 2000-2015.

- Les besoins en logements résultent du cumul de ces 2 estimations.

2. Projection des besoins fonciers à vocation résidentielle

- Identification par Scot de la surface de terrain moyenne consommée par logement autorisé entre 1997 et 2002

À partir des caractéristiques de la construction neuve issues du fichier Sitadel de la DRE sur les logements autorisés.

- Affectation de la surface de terrain moyenne consommée par Scot aux besoins en logements.

Cette hypothèse revient à considérer que la structure de la construction (collectif, individuel pur et individuel groupé) reste constante dans le temps et que les surfaces de terrains consommées par type de logement sont également constantes. Les marges de manœuvre des territoires sont potentiellement importantes à ce sujet.

Projection des besoins en logements et en foncier à l'horizon 2015 à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise (en prolongement de tendances)

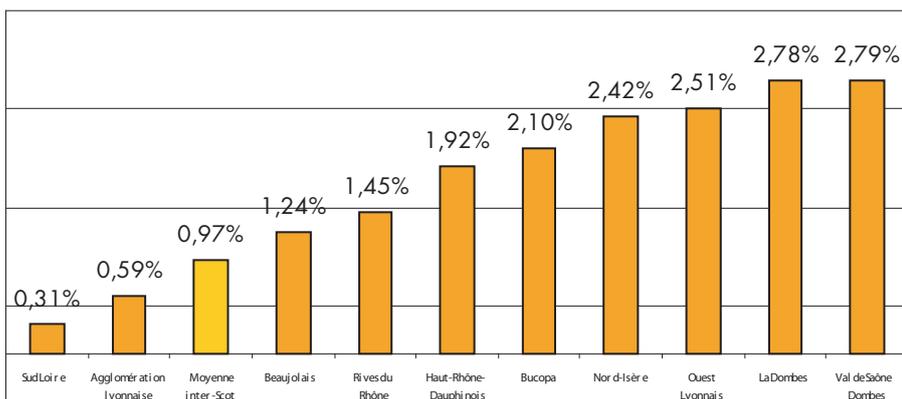
Population	en 2000	2 652 444
Ménages		1 068 354
Taille moyenne des ménages		2,48
1. Projection des besoins en logements		
Projections démographiques Omphale en 2015		
Population		2 852 944
Ménages		1 224 231
Taille moyenne des ménages		2,33
Evolution du nombre de ménages		+ 156 000
Evolution annuelle		+ 10 000
liée à la baisse de la taille des ménages		+ 4 500
liée à l'accroissement		+ 5 500
Désaffectation du parc		
Total logements désaffectés entre 1990 et 99	--	26 000
Moyenne annuelle	--	2 900
Taux de désaffectation annuel 90-99	--	0,27%
Projection désaffectation 2000-2015	--	41 500
Besoin annuel de renouvellement du parc	+	3 000
Total des besoins en logements 2000-2015		
Projection du besoin en logement		195 000
Besoin annuel		13 000
2. Projection des besoins fonciers		
Caractéristiques de la construction neuve 1997-2002		
Nombre de logements construits par an (moyenne 1997-2002)		15 800
Surface moyenne pour 1 logement (en m ²)		917
Total des besoins fonciers 2000-2015		
Projection des besoins fonciers (en ha)		18 000
Besoin annuel (en ha)		1200

nota bene : L'ensemble de ces calculs appliqués à chaque Scot est présenté dans un tableau détaillé en annexe.

Construire 13000 logements et mobiliser 1200 hectares par an ?

10 000 logements seraient nécessaires chaque année pour satisfaire les besoins des nouveaux ménages et 3000 pour renouveler le parc. Réalisés selon les mêmes modalités que lors de la période récente, ils entraîneraient la consommation de 1200 hectares par an...

Projection des taux d'évolution annuelle du nombre de ménages des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 2000 et 2015 (en %)



Sources : RGP – Omphale / Insee

3000 unités nécessaires chaque année pour assurer la seule disparition de logements

Ce renouvellement correspond aux démolitions, fusions d'appartements ou changements d'usage des logements existants. Avec un taux de désaffectation inférieur à 0,3%, la durée de vie moyenne des logements est de 370 ans et le parc se renouvelle très lentement.

10 000 ménages supplémentaires par an d'ici 2015 au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise

Selon les projections Omphale, 10 000 résidences principales seraient donc nécessaires chaque année. Parmi ces besoins de logements, 4500 correspondraient uniquement à la diminution de la taille des ménages qui passe de 2,48 personnes par ménage en 1999 à 2,34 en 2015. Les 5500 autres résulteraient de la hausse proprement dite de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise projetée par l'Insee.

Les calculs tendanciels purs nécessitent de mieux prendre en compte les différentes structures de parc des Scot et les évolutions socioéconomiques. La dimension patrimoniale devient centrale dans nos sociétés. On peut penser que les démolitions de logements construits avant 1915, qui constituaient la quasi-totalité des démolitions jusqu'à présent, vont se ralentir à l'avenir. Favorisées par les politiques de renouvellement urbains des grands ensembles d'après guerre, les démolitions de logements plus récents prendront le relais. A titre d'exemple, le dossier ANRU pour les 4 Grands Projets de Ville du Grand Lyon prévoit plus de 2300 logements démolis d'ici à 2008.

Un équilibre entre logements collectifs et individuels à l'échelle inter-Scot mais des contrastes importants selon les Scot

A l'échelle inter-Scot, la construction neuve se répartit de manière équilibrée entre logements collectifs et individuels (53 et 47% entre 1997 et 2002). Mais, avec une part d'individuel proche de 80% (près de 90% dans le Haut-Rhône-Dauphinois), 6 Scot voient leur parc se développer de manière très peu diversifiée.

Cette forme de développement engendre une consommation d'espace importante : plus de 900 m² en moyenne par logement (plus de 1 200 m² hors Sepal) sans distinction individuel/collectif.

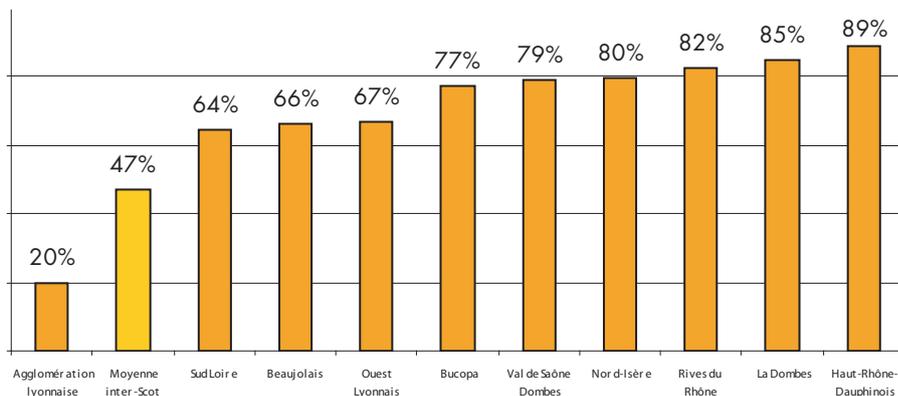
La construction de 200 000 logements serait nécessaire d'ici 2015 à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise

Les besoins en logements neufs sont estimés à 13 000 par an. Les rythmes d'évolutions peuvent être importants pour les Scot les moins peuplés aujourd'hui. Il s'agirait pour ces territoires d'une évolution sociodémographique profonde et rapide.

Les besoins fonciers de la métropole s'élèveraient à 1200 ha par an

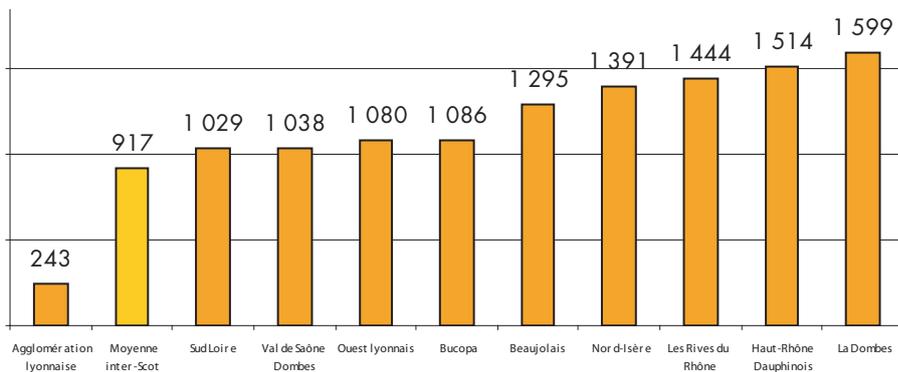
Les besoins fonciers (18 000 ha sur 15 ans) seraient concentrés à près de 70% dans 4 Scot : Rives du Rhône, Beaujolais, Sud Loire et Nord-Isère.

Part des logements individuels neufs pour la période 1997-2002 (en %)



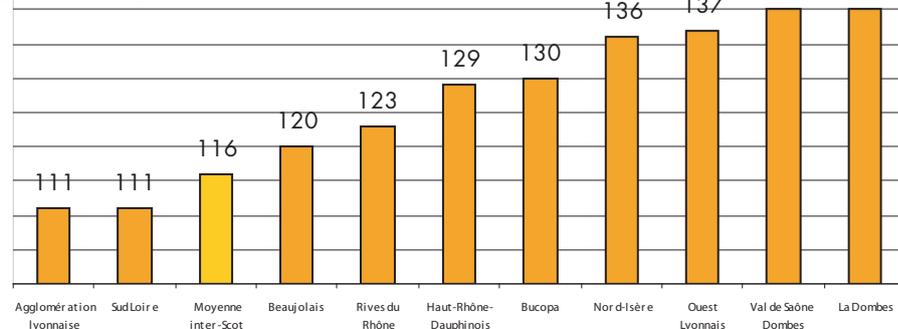
Source : Sitadel / DRE

Surface moyenne consommée pour chaque nouveau logement entre 1997 et 2002



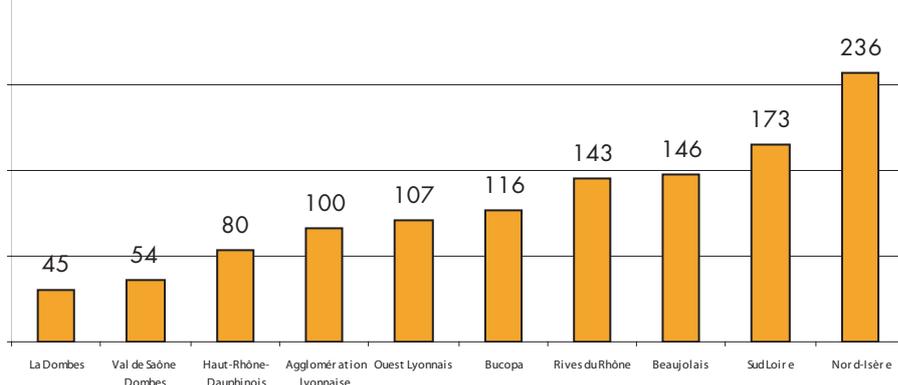
Source : Sitadel / DRE

Projection du nombre de logements en 2015 pour 100 logements existants en 2000



Sources : RGP 99 / Insee et Sitadel 1997-2002 / DRE

Projection des besoins fonciers annuels entre 2000 et 2015 (en ha)



Enjeux : quels objectifs de développement résidentiel pour les territoires de la métropole ?

Ces estimations interrogent chacun des territoires sur ses capacités d'accueil, les formes d'habitat qu'il promeut et sur les équilibres locaux entre espaces résidentiels, d'activités, zones naturelles ou agricoles... Elles posent la question de l'accroissement de leurs disparités d'évolution.

L'habitat, facteur constitutif de l'attractivité des territoires de l'aire métropolitaine

Du logement à l'habitat : le cadre de vie comme motif de migrations

Depuis 20 ans on est passé de la notion de logement à celle d'habitat qui intègre une dimension de cadre de vie. Cela traduit une véritable évolution des mentalités. La valeur d'un bien immobilier est de plus en plus liée à son environnement tant physique (espace nature, accessibilité...) que social.

Aujourd'hui, la recherche d'un cadre de vie de qualité motive de plus en plus fortement les mouvements migratoires, au même titre que la recherche d'emploi.

Sur quels territoires fonder l'attractivité de la métropole lyonnaise ?

La baisse de l'attractivité auprès des jeunes actifs (25-39 ans) et des étudiants (15-24 ans), comme l'accentuation du déficit migratoire concernant les seniors (60 ans et plus) que laissent entendre les projections, remettent en cause l'attrait de l'aire métropolitaine lyonnaise en termes de qualité de vie. Or, c'est le Scot Agglomération Lyonnaise qui a été jusqu'ici le principal réceptacle des arrivées en provenance de l'extérieur de la métropole.

Les espaces périurbains peuvent-ils concurrencer la ville dense pour attirer des populations extérieures à l'aire métropolitaine ? L'évolution du parc de logement comme de l'offre de

services de ces secteurs périurbains pourrait en effet susciter des migrations résidentielles qui ne seraient plus seulement le fruit du desserrement urbain.

L'habitat, vecteur des recompositions démographiques au sein de la métropole

La centralité concurrencée par les disponibilités foncières à moindre coût du périurbain

Le desserrement urbain qui s'opère de manière continue depuis les années 1970 entre les agglomérations urbaines et les espaces périurbains traduit des mobilités résidentielles à la fois choisies et subies.

Choisies puisque la maison individuelle demeure le choix ou le souhait privilégié par les familles pour répondre à leur besoin de logement ; et que ce type d'habitat est caractéristique des communes périurbaines. Subies dans la mesure où de nombreuses familles modestes déménagent en périphérie de plus en plus lointaine, en raison des coûts immobiliers et fonciers en secteur urbain.

Inadaptation et niveaux de prix posent donc la question des parcours résidentiels offerts par la ville dense. Leur diversité apparaît comme un facteur d'attractivité incontournable.

Le périurbain menacé par son parc de logement uniforme ?

L'avenir de la périurbanisation ne sera pas forcément ce que laisse entendre le prolongement des tendances. La progression du nombre de propriétaires devrait réduire la fréquence des déménagements. De plus, un mouvement de retour vers les centres ville (ou centre bourgs) s'est amorcé, en lien notamment avec le vieillissement de la population.

Par ailleurs, grâce à l'expérience des grands ensembles, on sait aujourd'hui que les secteurs présentant un parc de logement très homogène (sur le plan du type de logement comme du statut d'occupation) peuvent être très fragilisés après quelques décennies. Compte tenu des phénomènes de ségrégation socio-économique et de segmentation en termes de parc de logement qui les caractérisent, les secteurs d'habitat pavillonnaire sont confrontés à la question de leur adaptabilité. Le succès de ce type d'habitat peut-il se retourner ?

Dès lors, le dynamisme démographique des secteurs périurbains peut-il s'appuyer durablement sur d'importants apports migratoires ? La diversification des modalités d'accueil de la population peut-elle là aussi constituer une solution ?

Construire un effet de levier à l'échelle métropolitaine pour les politiques du logement

Des outils pour intervenir sur le logement et le cadre de vie

Les modes d'intervention publique ont évolué. Le cadre de la production massive et planifiée de logements durant les 30 glorieuses a éclaté. Au cours des années passées, l'Etat, via les financements a influé sur la production de logements : les aides à l'accession (prêt à taux zéro) ont ainsi largement favorisé le développement de l'individuel...

Malgré un maintien de la compétence de l'Etat en matière de logement, les collectivités locales sont devenues des acteurs centraux. Si leurs actions dans le cadre des PLH sont essentiellement centrées autour

du logement social, leurs possibilités d'interventions sur la production du cadre bâti sont importantes à travers les documents d'urbanisme (Scot, PLU...).

Détendre les marchés immobiliers

Depuis 10 ans les prix affichent près de 90% de hausse ! Le faible niveau des taux d'intérêt et l'allongement des périodes de remboursements alimentent cette flambée des prix. Elle a pour conséquence d'exclure du marché de l'accession les jeunes ménages aux revenus modestes. Même si les marchés immobiliers offrent une visibilité réduite, l'incertitude quant aux retraites devrait consolider les investissements immobiliers des ménages.

De même, les coûts du logement locatif privé ont fortement progressé, remettant ainsi en question son rôle social. Cette tension sur le marché privé a tendance à réduire la mobilité dans le parc HLM. Ces tensions sur les différents segments du marché locatif posent la question du maintien du logement abordable pour les ménages à revenus modestes.

La pression résidentielle directement liée au besoin de logement est source de dysfonctionnement à l'échelle métropolitaine. Une coordination des politiques de logement à cette échelle peut-elle déboucher sur un rééquilibrage des prix et des disponibilités foncières et immobilières entre ville dense et périurbain ?

Requalifier le parc existant pour répondre aux besoins de demain

Les besoins en logements ont été, dans le passé, pour partie satisfaits par restructuration du parc existant : réhabilitation, mobilisation de logements vacants nécessitant souvent des améliorations, transformation de résidences secondaires en résidences principales. Les logements inconfortables au sens classique (absence de WC ou installations sanitaires) tendent à disparaître. Le taux de vacance reste globalement relativement modéré, tandis que le nombre de résidences secondaires diminue dans les territoires périurbains.

Ces évolutions pour partie liées aux modes de vie, accompagnent l'apparition de nouvelles exigences, en

matière de confort par exemple, qui affecteront le parc récent (dévalorisation relative et/ou réhabilitation). L'attention portée au devenir du parc existant conditionne sa place dans l'ensemble du fonctionnement du marché et la satisfaction des besoins, sociaux en particulier.

Répondre autrement au désir d'espace des familles ?

La production massive de logements individuels se traduit par une consommation d'espace qui met en péril espaces naturels et agricoles et contredit les exigences du développement durable. Pour autant, l'aspiration des français à la possession d'un jardin ne peut être ignorée : celle-ci est prioritaire (élément cité par 58% des personnes interrogées) dans la définition du logement idéal (Crédoc, 2004). La formulation d'une offre alternative à la maison individuelle passe inévitablement par la prise en compte régulée de cette attirance pour les espaces ouverts.

La démarche inter-Scot peut être un lieu de diffusion d'expériences réussies en matière de production de logements intermédiaires ? Au sein des territoires périurbains pour réduire la surface moyenne consommée par logement, au sein des agglomérations pour répondre à la pénurie de grands logements.

Pistes d'approfondissement

- 1- Projections Omphale sur des hypothèses de migrations et des secteurs d'études différents
- 2- Scénarios contrastés de localisation de la population
- 3- Nouvelles formes d'habitat : atelier inter-Scot en 2005 avec production de documents pédagogiques
- 4- Prospective en matière de politiques migratoires, d'impact du vieillissement...

Annexes

Fiches « prospective démographique » par Scot

Projection des besoins en logement et en foncier pour chaque Scot

Agglomération lyonnaise

L'évolution démographique du Sepal se traduirait par une légère baisse de la population après 2015. Omphale poursuit les tendances migratoires très défavorables de la période passée et le vieillissement de la population conduit à une réduction du solde naturel. En 2030, les plus de 65 ans seraient presque aussi nombreux que les moins de 20 ans.

La réduction de la population jeune s'accélérait au fil du temps (les moins de 20 ans passant de 323 000 en 2000 à 319 000 en 2015, puis à 287 000 en 2030).

Pourtant les mouvements migratoires tendent à un départ plus conséquent des populations de 40 ans et plus et donc jouent en faveur d'une structure démographique plus jeune.

Cette relative stabilisation de la population s'accompagnerait d'une poursuite de la croissance du nombre de ménages (+ 47 000 entre 2000 et 2015, +24 000 entre 2015 et 2030).

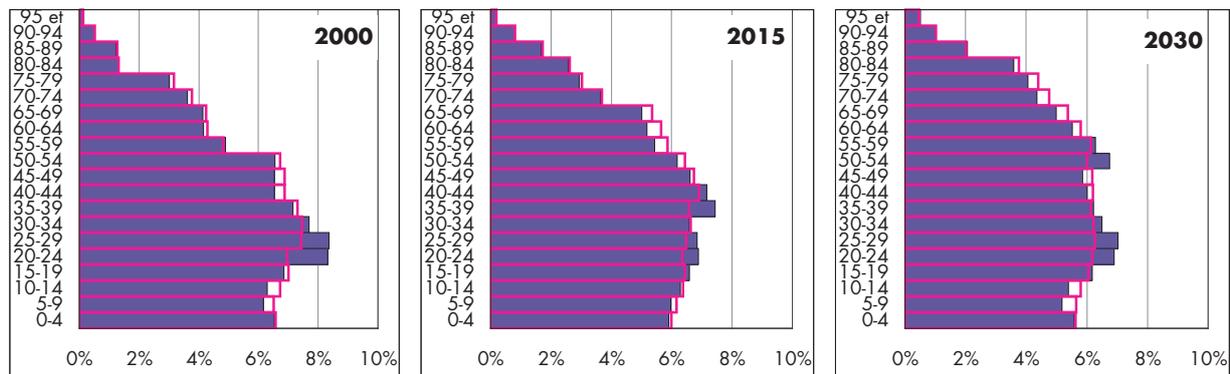
La structure démographique des ménages est, elle aussi un élément important : les plus de 75 ans seraient nettement plus nombreux en 2030 que les moins de 30 ans (respectivement 17% et 14% de l'ensemble) : cela n'est pas sans conséquence sur la demande de localisation de logements et les services qui y sont associés.

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	1 171 442	1 251 549	1 289 557	1 280 347
Part des moins de 20 ans	29%	26%	25%	22%
Part des plus de 75 ans	5%	6%	8%	11%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 8 825	+ 8 998	+ 9 208	+ 6 749	+ 5 859
Solde migratoire	- 3 988	- 4 665	- 5 683	- 6 341	- 7 023

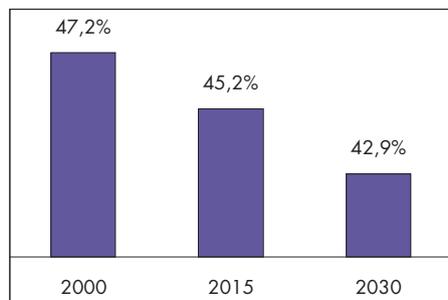
Structure de la population par tranche d'âge



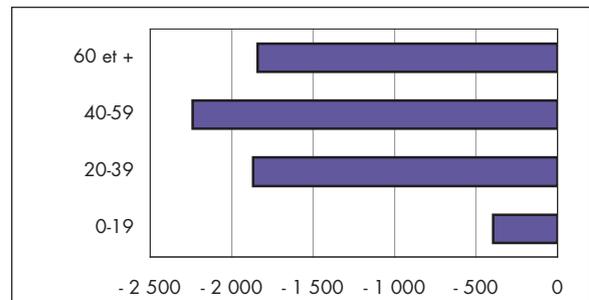
■ Agglomération lyonnaise

□ 10 scot

Part de la population du scot Agglomération lyonnaise dans l'inter-Scot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

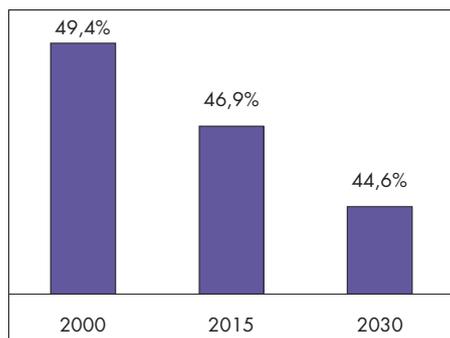


Agglomération lyonnaise

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	435 049	527 321	574 449	598 027
Part des moins de 30 ans		17%	14%	14%
Part des 30-59 ans		54%	53%	49%
Part des 60-74 ans		18%	20%	20%
Part des plus de 75 ans		10%	13%	17%

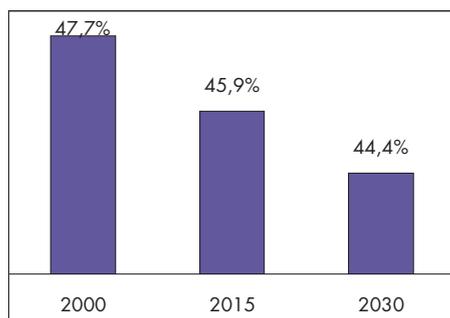
Part des ménages du scot Agglomération lyonnaise dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	540 202	582 776	582 378	561 682
Part des moins de 25 ans		11%	10%	10%
Part des 25-39 ans		45%	41%	40%
Part des 40-49 ans		25%	28%	25%
Part des plus de 50 ans		19%	21%	25%

Part des actifs du scot Agglomération lyonnaise dans l'interscot



Beaujolois

Compte tenu de la structure démographique existante et de l'importance de l'apport migratoire ces dernières années, la croissance de la population se poursuivrait, à un rythme élevé jusqu'en 2015 (+19 500 habitants) et un peu ralenti entre 2015 et 2030 (+16 000) : en effet, le solde naturel se réduirait car le vieillissement de la population s'accélérait après 2015.

En terme de migrations, même si le solde le plus important concerne les 20-39 ans, le Beaujolais se caractérise par un accueil relativement conséquent de populations de plus de 60 ans

Le nombre de ménages progresserait fortement (+25 000 sur les 30 années). Cette progression serait imputable pour près de la moitié aux ménages âgés (75 ans et plus) qui représenteraient en fin de période plus du cinquième de l'ensemble. En 2030, près d'un ménage sur deux (46%) aurait 60 ans ou plus (contre 1/3 en 2000).

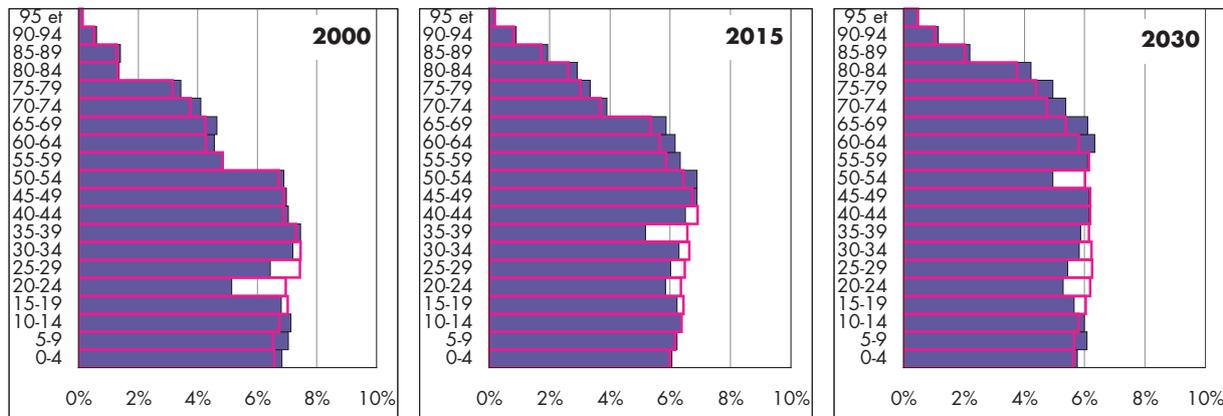
L'évolution de la structure de la population du Beaujolais apparaît donc comme un enjeu majeur, impactant les réponses à apporter en matière de politique de l'habitat et de services

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	163 011	185 735	205 070	221 342
Part des moins de 20 ans	30%	28%	25%	23%
Part des plus de 75 ans	7%	7%	9%	13%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 644	+ 713	+ 782	+ 537	+ 313
Solde migratoire	+ 558	+ 593	+ 662	+ 651	+ 645

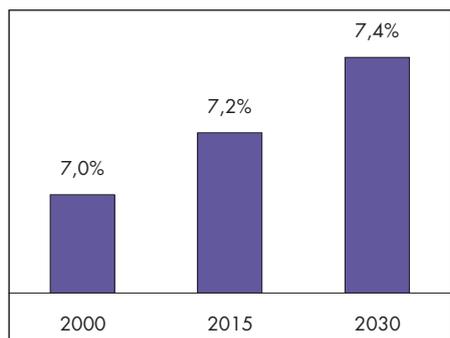
Structure de la population par tranche d'âge



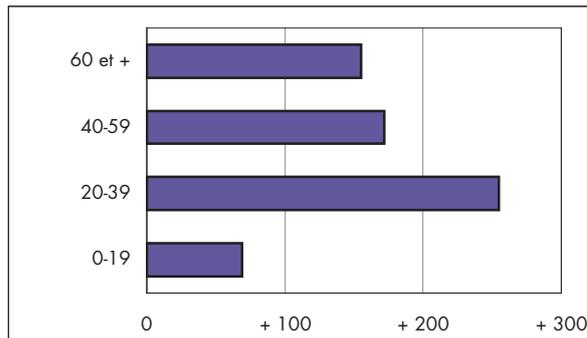
Beaujolois

10 scot

Part de la population du scot Beaujolais dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

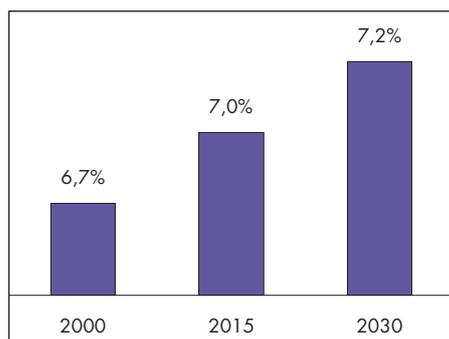


Beujolais

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	57 466	71 728	85 142	96 563
Part des moins de 30 ans		10%	9%	8%
Part des 30-59 ans		57%	52%	46%
Part des 60-74 ans		21%	24%	26%
Part des plus de 75 ans		12%	15%	20%

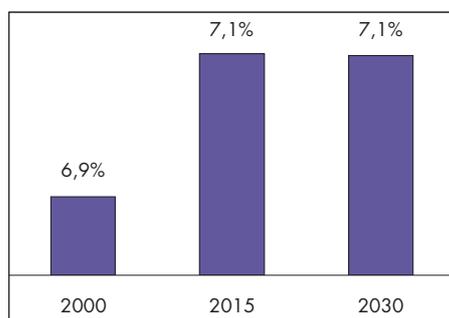
Part des ménages du scot Beaujolais dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	74 766	84 904	90 412	90 065
Part des moins de 25 ans		11%	12%	12%
Part des 25-39 ans		41%	36%	38%
Part des 40-49 ans		28%	28%	28%
Part des plus de 50 ans		20%	24%	22%

Part des actifs du scot Beaujolais dans l'interscot



Bugey Côtière Plaine de l'Ain

Ce Scot, où le développement démographique des deux dernières décennies a davantage été porté par les mouvements migratoires que par le solde naturel, verrait sa population progresser encore fortement (+61 000 habitants entre 2000 et 2030). Le rythme de croissance aurait tendance à s'accroître légèrement au cours de la deuxième période.

L'évolution de la structure démographique se traduirait dans un premier temps par une réduction de la part des jeunes (moins de 20 ans) au profit des 20-75 ans. La croissance des personnes âgées interviendrait surtout après 2015. De ce fait, tout au long de la période, l'évolution de la population s'accompagne d'un accroissement sensible des actifs(+21 000).

Le solde migratoire et sa structure (il est constitué pour moitié par les 20-39 ans) expliquent cette situation.

Conjuguée à la réduction de la taille moyenne des ménages, la croissance démographique engendrerait une forte augmentation des ménages (+67% soit 31 000 ménages) entre 2000 et 2030. Leur nombre progresserait dans toutes les tranches d'âge mais particulièrement pour les plus de 60 ans (+17 000)

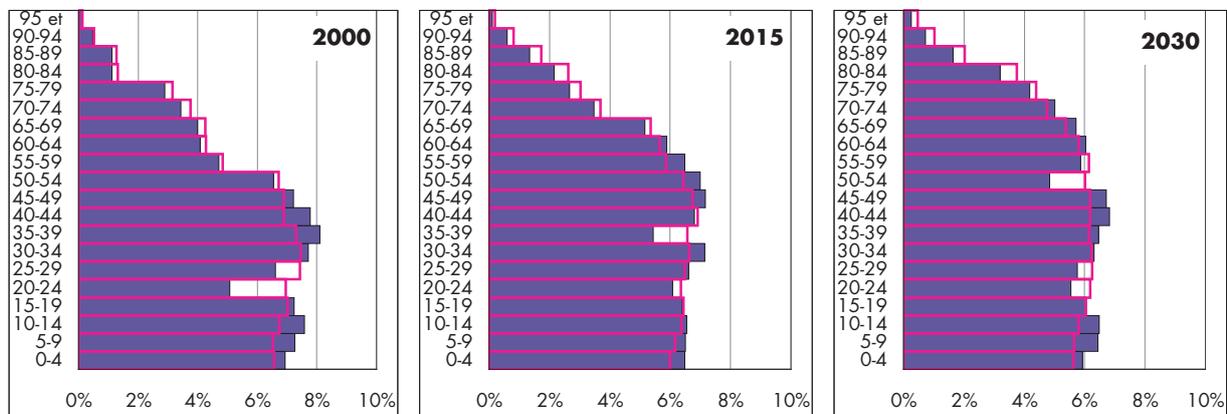
L'un des enjeux majeurs de ce Scot est bien l'attitude à prendre en regard de cette progression du nombre de ménages et donc du type d'urbanisation compatible avec les autres enjeux de ce territoire.

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	93 189	122 201	151 044	183 564
Part des moins de 20 ans	31%	29%	26%	25%
Part des plus de 75 ans	6%	6%	7%	10%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 512	+ 585	+ 639	+ 754	+ 665
Solde migratoire	+ 1 363	+ 793	+ 1 159	+ 1 356	+ 1 475

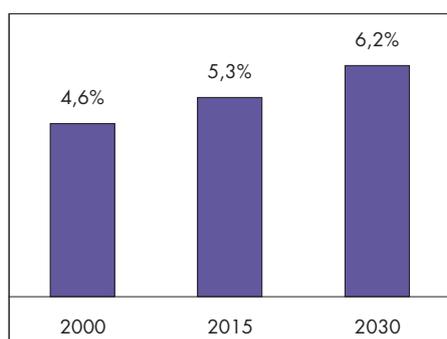
Structure de la population par tranche d'âge



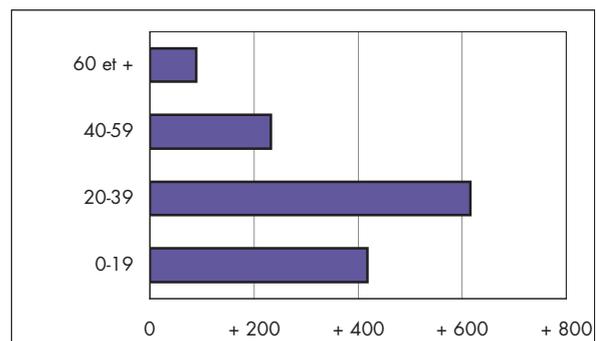
■ Bugey Côtière Plaine de l'Ain

□ 10 scot

Part de la population du scot Bugey Côtière Plaine de l'Ain dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

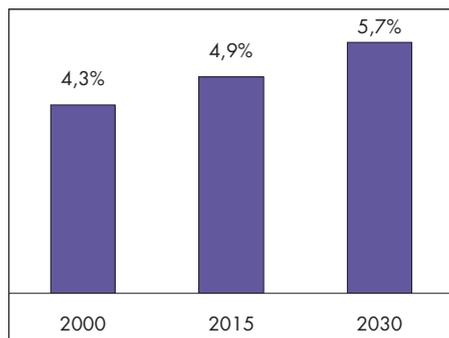


Bugey Côtière Plaine de l'Ain

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	32 207	45 692	60 122	76 443
Part des moins de 30 ans		10%	10%	8%
Part des 30-59 ans		61%	56%	50%
Part des 60-74 ans		19%	23%	25%
Part des plus de 75 ans		10%	12%	17%

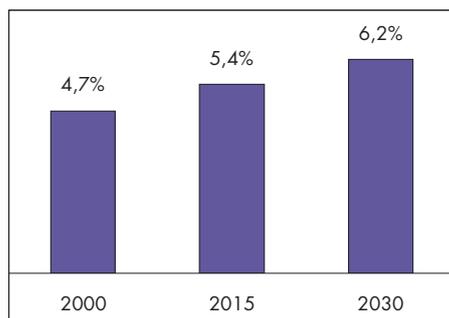
Part des ménages du scot Bugey Côtière Plaine de l'Ain dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	40 581	56 955	69 049	77 893
Part des moins de 25 ans		11%	12%	12%
Part des 25-39 ans		43%	38%	39%
Part des 40-49 ans		28%	28%	29%
Part des plus de 50 ans		18%	22%	19%

Part des actifs du scot Bugey Côtière Plaine de l'Ain dans l'interscot



Haut-Rhône Dauphinois

Territoire en forte progression démographique, le Haut Rhône Dauphinois a connu un fléchissement de son solde migratoire positif entre 1990 et 1999, par rapport à la période précédente. Cela influe sur les projections démographique Omphale.

Cependant compte tenu à la fois de sa structure démographique (ce Scot, en 2000, est parmi les plus jeunes de l'aire métropolitaine : 30% de moins de 20 ans), donnant un potentiel de développement naturel, et de l'attractivité du territoire sur des population jeunes (les 4/5 du solde migratoire concernent les moins de 40 ans) la progression de population resterait soutenue et continue jusqu'en 2030 (+25 000 habitants soit +37%) et le vieillissement n'apparaîtrait comme très sensible qu'après 2015.

En nombre de ménages, la croissance en volume serait aussi continue et s'élèverait à 14 000 ménages entre 2000 et 2030 (+57%) Elle concernerait pour plus des 2/3 les ménages de 60 ans et plus.

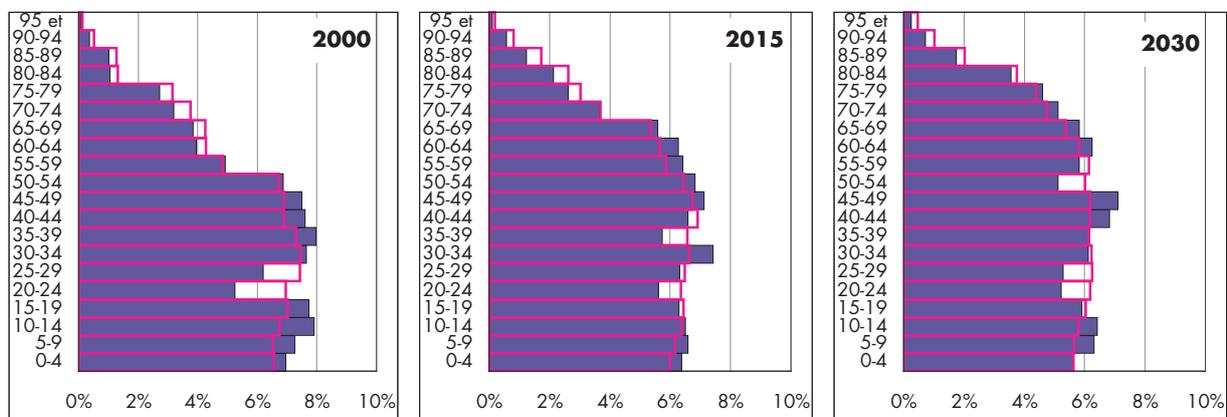
Cette situation, dans un territoire contrasté (cf. le secteur de Pont de Cheruy), traduit le fort dynamisme des secteurs périurbains et pose des enjeux de répartition spatiale de la population.

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	54 166	68 325	80 987	93 435
Part des moins de 20 ans	34%	30%	26%	24%
Part des plus de 75 ans	5%	5%	7%	11%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 395	+ 327	+ 338	+ 345	+ 196
Solde migratoire	+ 629	+ 259	+ 482	+ 567	+ 524

Structure de la population par tranche d'âge



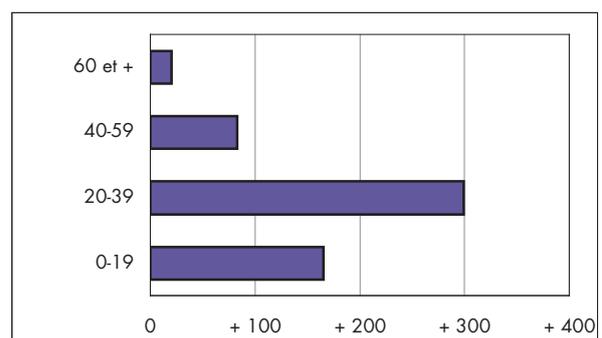
■ Haut-Rhône Dauphinois

□ 10 scot

Part de la population du scot Haut-Rhône Dauphinois dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

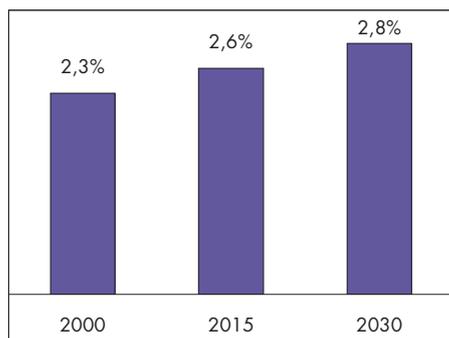


Haut-Rhône Dauphinois

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	17 164	24 362	31 384	38 220
Part des moins de 30 ans		8%	8%	7%
Part des 30-59 ans		63%	56%	50%
Part des 60-74 ans		19%	24%	25%
Part des plus de 75 ans		10%	11%	18%

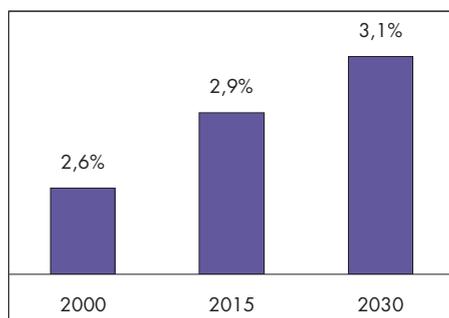
Part des ménages du scot Haut-Rhône Dauphinois dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	23 497	32 009	36 775	39 275
Part des moins de 25 ans		12%	12%	12%
Part des 25-39 ans		41%	38%	37%
Part des 40-49 ans		28%	27%	30%
Part des plus de 50 ans		19%	22%	20%

Part des actifs du scot Haut-Rhône Dauphinois dans l'interscot



La Dombes

Entre 1990 et 1999, le flux migratoire en faveur de ce territoire s'est accéléré. Omphale prend en compte cette situation qui pourrait conduire à un quasi-doublement (+86%) de la population d'ici 2030, la progression étant, en volume plus forte entre 2015-2030 qu'au cours de la période précédente. Les effets sur le vieillissement global se feraient relativement moins sentir que dans les autres Scot.

Les soldes migratoires positifs concernent toutes les tranches d'âge, mais particulièrement les jeunes avec enfants (moins de 40 ans)

Ces mouvements seraient encore plus sensibles en terme de ménages dont le nombre ferait plus que doubler (+10 000), le rythme d'accroissement étant plus élevé après 2015. La progression des ménages de plus de 60 ans serait particulièrement élevée et expliquerait la moitié de la croissance globale.

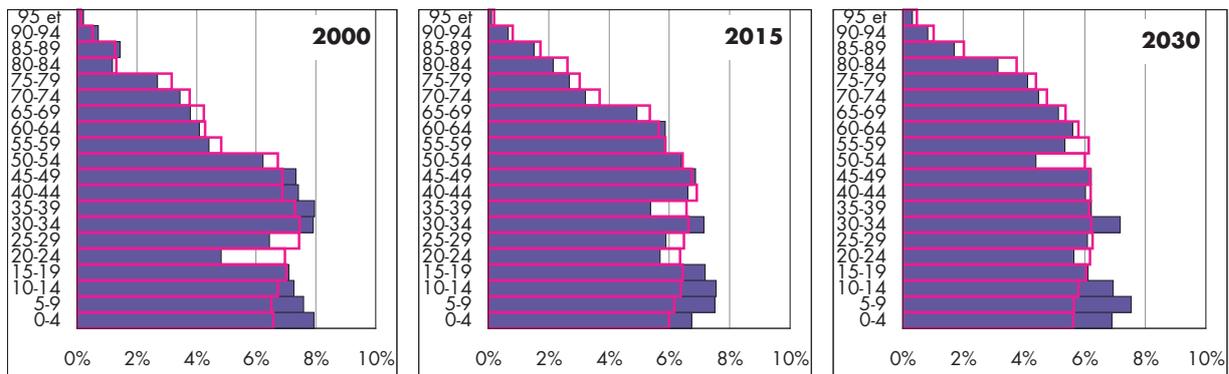
La principale question réside dans la capacité et la volonté d'absorption sur longue période d'un rythme de développement très élevé et sa confrontation avec les autres enjeux du territoire (économiques, environnementaux...)

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	18 963	27 093	37 004	50 390
Part des moins de 20 ans	32%	30%	29%	27%
Part des plus de 75 ans	7%	6%	7%	10%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 80	+ 75	+ 103	+ 133	+ 187
Solde migratoire	+ 310	+ 420	+ 479	+ 614	+ 846

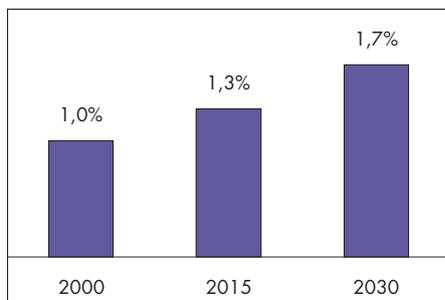
Structure de la population par tranche d'âge



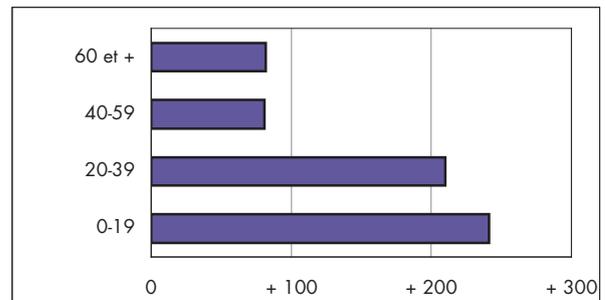
■ La Dombes

□ 10 scot

Part de la population du scot La Dombes dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014



La Dombes

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	6 359	9 753	13 843	19 608
Part des moins de 30 ans		10%	10%	10%
Part des 30-59 ans		62%	57%	51%
Part des 60-74 ans		18%	22%	23%
Part des plus de 75 ans		10%	11%	15%

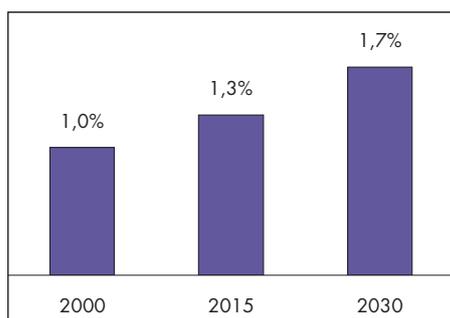
Part des ménages du scot La Dombes dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	8 659	12 821	16 722	21 632
Part des moins de 25 ans		11%	13%	13%
Part des 25-39 ans		43%	37%	42%
Part des 40-49 ans		28%	28%	26%
Part des plus de 50 ans		18%	22%	19%

Part des actifs du scot La Dombes dans l'interscot



Les Rives du Rhône

Intégrant le solde migratoire en baisse entre 1990 et 1999, le modèle Omphale conduit à un tassement de la croissance démographique sur longue période : entre 2000 et 2015 la population augmenterait de 18 500 habitants et de 15 500 entre 2015 et 2030.

Comme partout, le poids des moins de 20 ans (23% en 2030) diminuerait même si leur volume global progresserait légèrement (+1 300). Le nombre des plus de 75 ans ferait plus que doubler et croîtrait de plus de 12 000. Ainsi la réduction de l'accroissement naturel serait sensible entre 2015 et 2030.

Le solde migratoire tendrait à se réduire mais il concerne pour une large part les 20-39 ans. Les personnes âgées sont plus nombreuses à quitter ce territoire qu'à y venir. Ainsi le solde migratoire tend à favoriser un relatif rajeunissement de la population globale.

En terme de ménages, l'accroissement serait encore plus sensible (+ 38% soit +22 000). Il s'effectuerait pour plus des 3/4 au bénéfice des ménages âgés (+18 000), particulièrement entre 2015 et 2030.

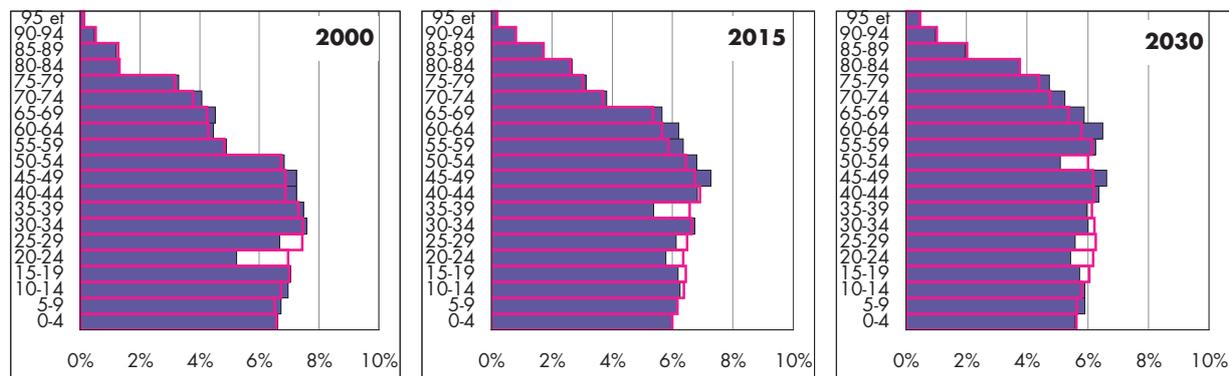
Outre la question de l'évolution de la structure de la population (vieillesse), impliquant des réponses adaptées, celle de la localisation de la croissance est clairement posée dans ce Scot qui dispose de pôles urbains comme

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	131 477	154 934	173 489	188 818
Part des moins de 20 ans	30%	27%	25%	23%
Part des plus de 75 ans	6%	6%	9%	12%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 765	+ 727	+ 791	+ 630	+ 478
Solde migratoire	+ 713	+ 442	+ 575	+ 526	+ 435

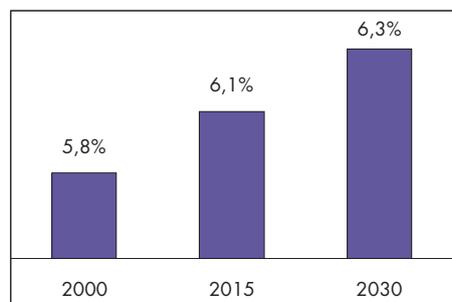
Structure de la population par tranche d'âge



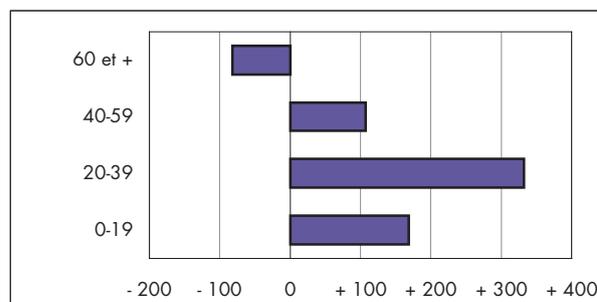
■ Les Rives du Rhône

□ 10 scot

Part de la population du scot Les Rives du Rhône dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

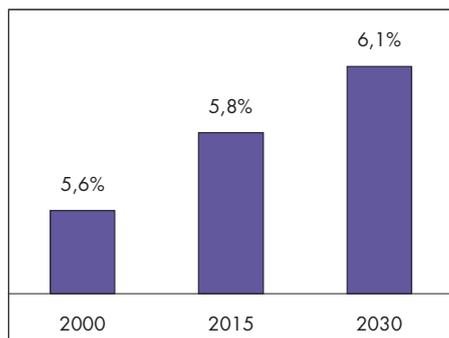


Les Rives du Rhône

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	45 160	59 637	71 593	81 514
Part des moins de 30 ans		10%	9%	8%
Part des 30-59 ans		58%	53%	48%
Part des 60-74 ans		21%	23%	26%
Part des plus de 75 ans		11%	14%	19%

Part des ménages du scot Les Rives du Rhône dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	57 110	70 644	76 774	77 676
Part des moins de 25 ans		11%	12%	12%
Part des 25-39 ans		42%	37%	38%
Part des 40-49 ans		28%	29%	28%
Part des plus de 50 ans		19%	23%	21%

Part des actifs du scot Les Rives du Rhône dans l'interscot



Ouest lyonnais

Dans ce secteur où la croissance démographique a été portée par la dynamique migratoire, le prolongement des tendances effectué par Omphale conduirait à un accroissement de près de 70% de la population en 30 ans (+73 500). Il serait parmi les secteurs où la population jeune, bien qu'en baisse relative, resterait la plus importante (avec Dombes et Val-de Saône - Dombes). En regard de la structure démographique des dix Scot, l'Ouest Lyonnais se caractériserait en 2030 par l'importance des moins de 15 ans. Cependant, le vieillissement est sensible en volume, le nombre de 75 ans et plus passant de moins de 5 500 à plus de 18 000.

Le solde migratoire, composé de populations jeunes pour l'essentiel, continuerait à progresser. Il serait le principal moteur de la croissance démographique.

La progression en ménages serait particulièrement élevée (+31 500 soit 84%) : elle affecterait surtout les 60 ans et plus dont le nombre augmenterait de près de 18 000 : ils représenteraient alors les 2/5 des ménages.

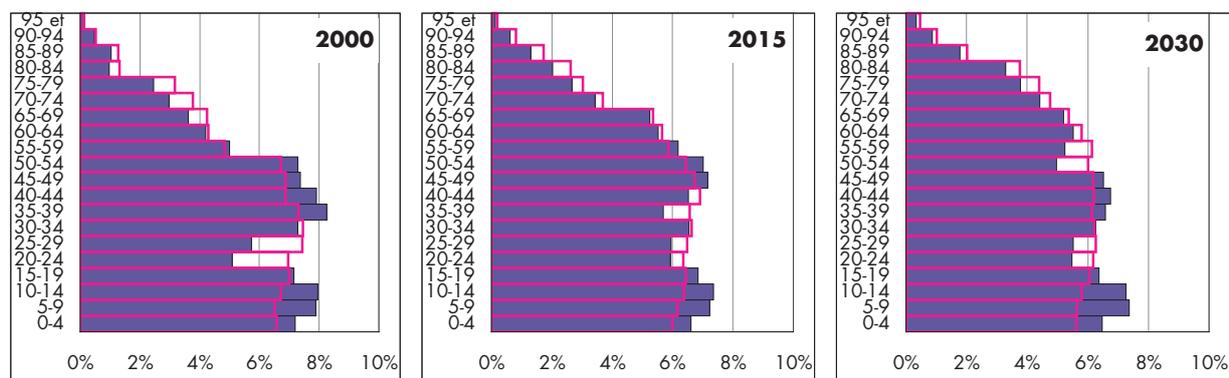
L'accélération de la croissance démographique projetée par Omphale selon les tendances récentes constitue sans doute une limite du modèle compte tenu des interrogations sur son adéquation avec les potentialités d'accueil du territoire, sur l'évolution de la structure de la population et sur les modes d'urbanisation.

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	75 583	106 860	139 698	180 426
Part des moins de 20 ans	34%	30%	28%	27%
Part des plus de 75 ans	5%	5%	7%	10%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 529	+ 565	+ 642	+ 739	+ 804
Solde migratoire	+ 1 090	+ 1 255	+ 1 427	+ 1 664	+ 2 115

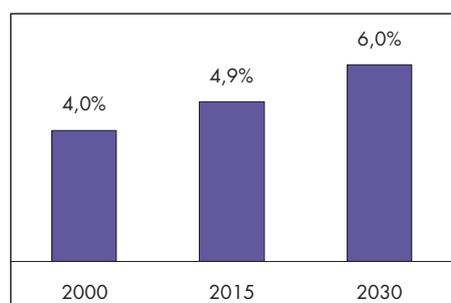
Structure de la population par tranche d'âge



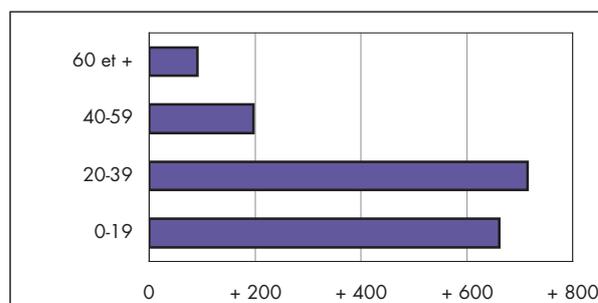
■ Ouest lyonnais

□ 10 scot

Part de la population du scot Ouest lyonnais dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

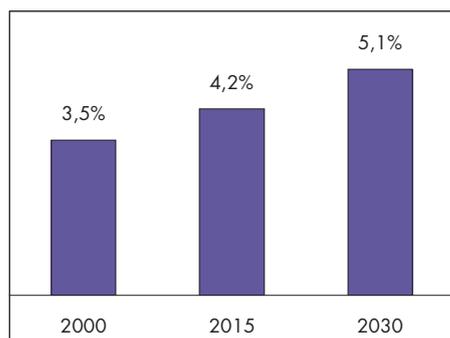


Ouest lyonnais

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	24 078	37 603	51 776	68 899
Part des moins de 30 ans		8%	8%	8%
Part des 30-59 ans		65%	58%	53%
Part des 60-74 ans		18%	23%	24%
Part des plus de 75 ans		9%	11%	16%

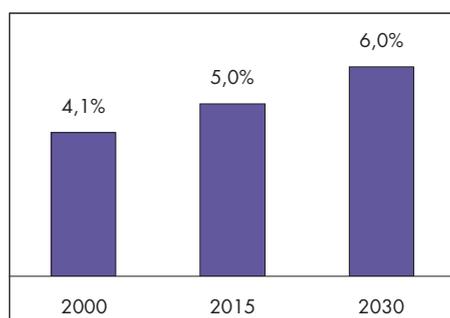
Part des ménages du scot Ouest lyonnais dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	33 505	50 612	62 885	76 245
Part des moins de 25 ans		9%	11%	11%
Part des 25-39 ans		41%	37%	40%
Part des 40-49 ans		29%	28%	29%
Part des plus de 50 ans		20%	24%	20%

Part des actifs du scot Ouest lyonnais dans l'interscot



Nord-Isère

Ce territoire est en forte croissance démographique, avec en particulier, la présence de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau. L'évolution récente (1990-1999) s'est traduite par des soldes migratoire et naturel d'importance équivalente. Les projections Omphale conduiraient à accroître de près de 104 000 habitants la population (+58%) qui représenterait alors près de 10% de l'ensemble des 10 Scot. Ce territoire resterait parmi les plus jeunes de l'aire métropolitaine et la part des actifs progresserait de près de 45% (plus de 122 000 en 2030).

Le développement démographique est porté par des mouvement migratoires qui amènent une population jeune (près de la moitié du solde migratoire à entre 20 et 39 ans) mais n'empêchent pas un vieillissement global.

Le nombre de ménages évoluerait d'environ 51 000 de 2000 à 2030 (dont +30 000 pour les 60 ans et plus.).

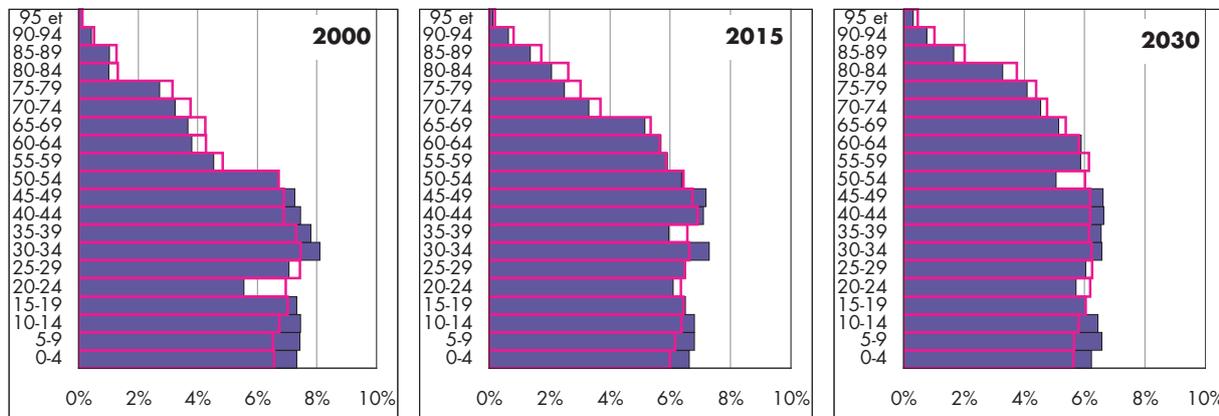
A travers ces chiffres globaux est posée la question de la localisation de la population, en particulier la part prise par l'ensemble Bourgoin - Isle d'Abeau avec son rôle comme grand pôle urbain. La Ville Nouvelle a eu un effet d'entraînement dans un contexte où la périurbanisation favorisait le développement du Nord Isère : les options prises pour son évolution auront un impact sur la poursuite du rythme de croissance du Nord Isère et/ou sur la localisation de celle-ci (part prise par les communes rurales, en particulier sur la partie est du Scot).

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	131 488	178 669	227 494	282 465
Part des moins de 20 ans	33%	30%	27%	25%
Part des plus de 75 ans	5%	5%	7%	10%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 915	+ 1 126	+ 1 290	+ 1 354	+ 1 349
Solde migratoire	+ 2 078	+ 1 149	+ 1 782	+ 2 120	+ 2 442

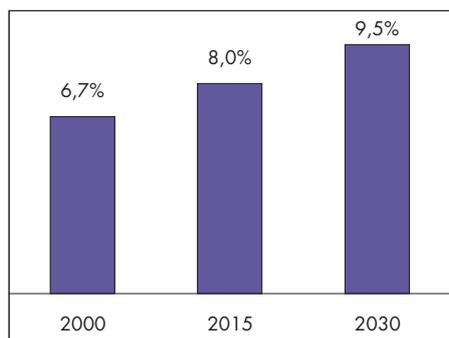
Structure de la population par tranche d'âge



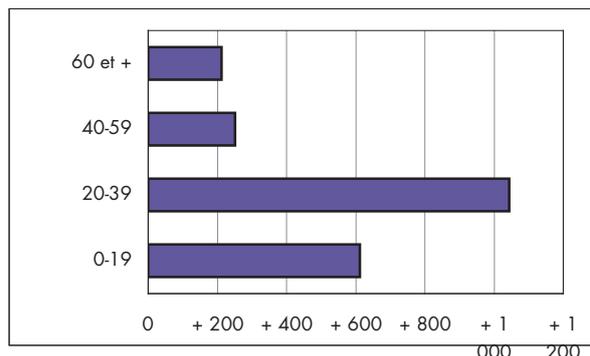
■ Nord-Isère

□ 10 scot

Part de la population du scot Nord-Isère dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

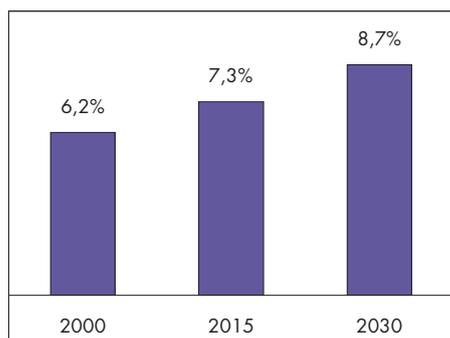


Nord-Isère

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	43 416	65 748	89 638	116 900
Part des moins de 30 ans		11%	10%	9%
Part des 30-59 ans		62%	57%	51%
Part des 60-74 ans		18%	22%	23%
Part des plus de 75 ans		9%	11%	16%

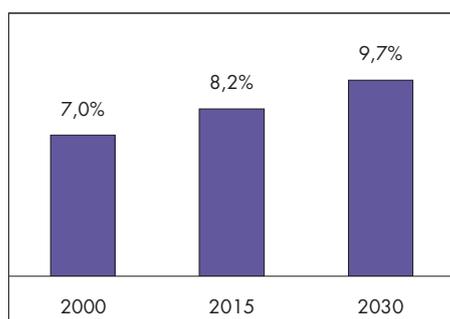
Part des ménages du scot Nord-Isère dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	58 393	84 953	104 634	122 390
Part des moins de 25 ans		12%	13%	13%
Part des 25-39 ans		43%	38%	40%
Part des 40-49 ans		27%	28%	28%
Part des plus de 50 ans		18%	21%	20%

Part des actifs du scot Nord-Isère dans l'interscot



Sud Loire

Le modèle Omphale poursuit les tendances passées et de ce fait prolonge les effets de la dégradation du solde migratoire et de la réduction du solde naturel sur ce territoire. Les résultats Omphale représente donc un risque, si rien ne change...

Dans les conditions du modèle, le Scot Sud Loire perdrait de façon continue sa population d'ici 2030 (- 52 500 habitants) et serait alors le Scot de l'aire métropolitaine où la proportion de personnes âgées serait la plus élevée (15% de 75 ans et plus.).

Le solde migratoire est négatif à tous les âges, particulièrement dans la population de 20 à 39 ans.

Cette baisse de population irait pourtant de pair avec un léger accroissement du nombre de ménages (+6 500), concentré sur les tranches d'âge élevées : en 2030, près d'un ménage sur deux aurait 60 ans ou plus.

Compte tenu de la diversité du territoire, ces résultats seraient particulièrement marqués dans les espaces les plus urbains, qui ont supporté la baisse démographique passée, alors que d'autres progresseraient du fait de la péri-urbanisation.

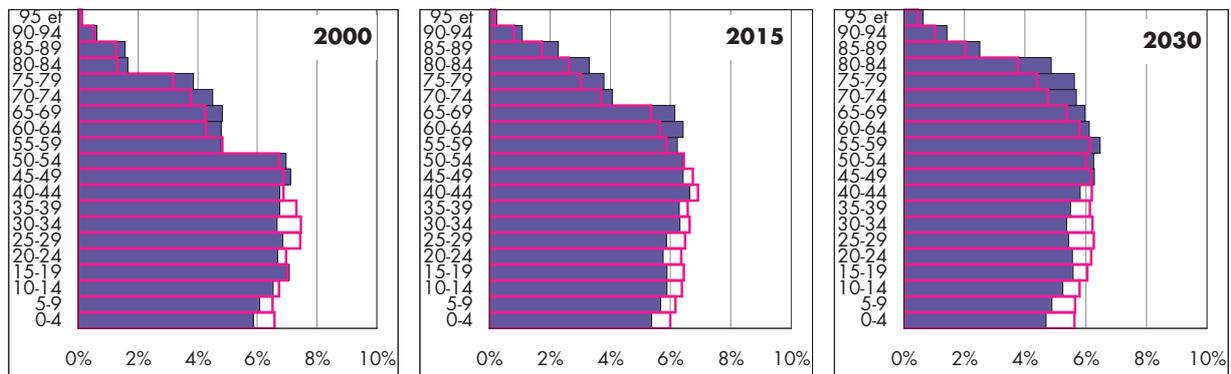
Ces chiffres soulignent les limites d'une projection fondée sur les seuls constats du passé. Ils laissent donc place à l'élaboration de scénarios alternatifs intégrant des dynamiques nouvelles à l'oeuvre sur le territoire.

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	515 489	506 263	488 735	453 682
Part des moins de 20 ans	30%	26%	23%	20%
Part des plus de 75 ans	6%	8%	11%	15%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 1 977	+ 1 424	+ 1 233	+ 237	- 651
Solde migratoire	- 792	- 3 359	- 2 116	- 2 024	- 1 940

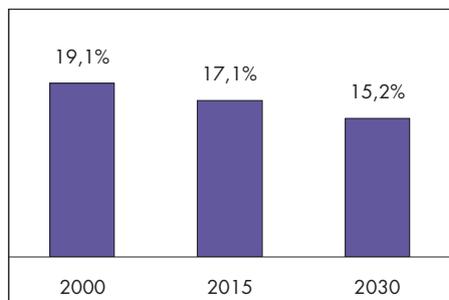
Structure de la population par tranche d'âge



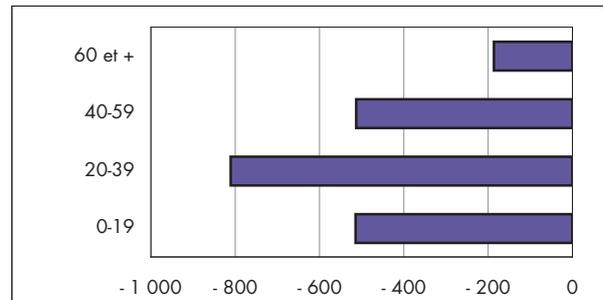
■ Sud Loire

□ 10 scot

Part de la population du scot Sud Loire dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

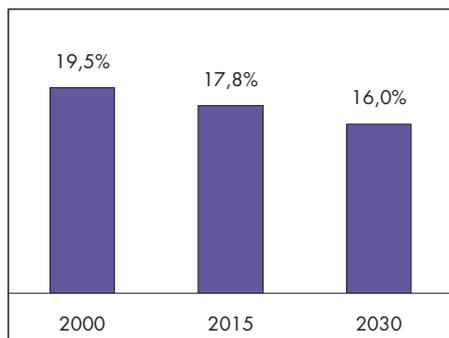


Sud Loire

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	187 485	207 850	217 589	214 471
Part des moins de 30 ans		12%	10%	9%
Part des 30-59 ans		53%	50%	45%
Part des 60-74 ans		21%	24%	24%
Part des plus de 75 ans		13%	17%	22%

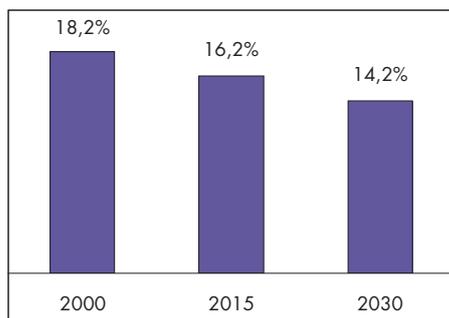
Part des ménages du scot Sud Loire dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	215 858	222 357	205 618	179 306
Part des moins de 25 ans		12%	10%	11%
Part des 25-39 ans		41%	39%	37%
Part des 40-49 ans		28%	28%	28%
Part des plus de 50 ans		19%	22%	25%

Part des actifs du scot Sud Loire dans l'interscot



Val de Saône - Dombes

Compte tenu de la très forte dynamique démographique, tant naturelle que migratoire, dans la période passée, les projections Omphale conduiraient à une augmentation de population de près de 80% d'ici 2030, le mouvement tendant à s'accélérer au fil du temps.

Le solde migratoire particulièrement important pour les moins de 40 ans favoriserait le dynamisme démographique naturel futur du Val de Saône- Dombes et contribuerait à maintenir une population sensiblement plus jeune que dans l'ensemble de l'aire métropolitaine, en particulier les moins de 15 ans et les 30-49 ans y seraient relativement plus nombreux.

Cela entraînerait un quasi doublement du nombre de ménages sur la période (+18 000) : cette évolution affecterait toutes les tranches d'âge, même si elle s'avèrerait plus faible pour les jeunes (+1 200 seulement).

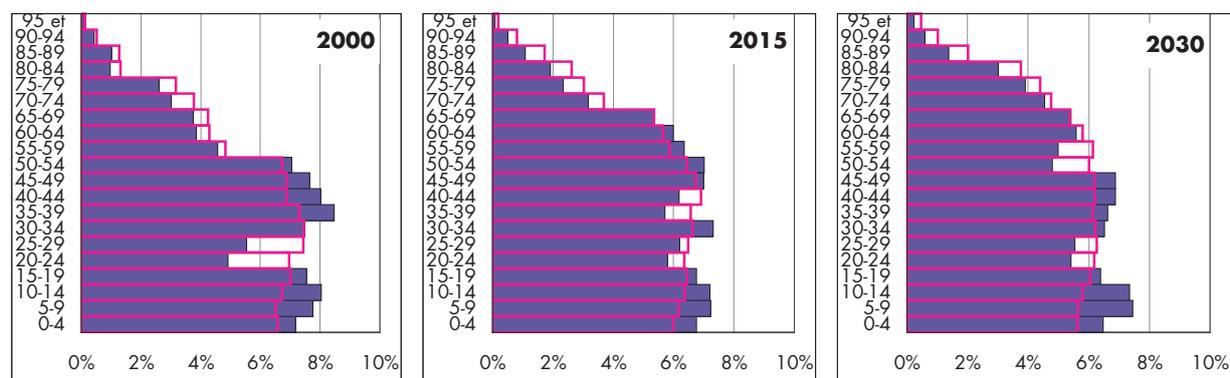
Ces projections sont à mettre en regard des potentialités d'accueil résidentiel du territoire (disponibilités foncières) et des autres enjeux de son développement (environnemental, économique...)

Population

	1982	2000	2015	2030
Population totale	36 135	52 118	69 984	93 791
Part des moins de 20 ans	32%	31%	28%	28%
Part des plus de 75 ans	6%	5%	6%	9%

	Moyenne annuelle		1999	2014	2029
	1982-1990	1990-1999			
Solde naturel	+ 214	+ 248	+ 270	+ 382	+ 440
Solde migratoire	+ 794	+ 517	+ 777	+ 1 018	+ 1 253

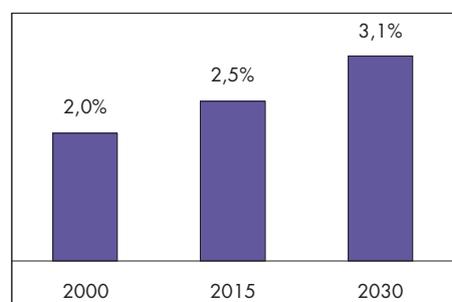
Structure de la population par tranche d'âge



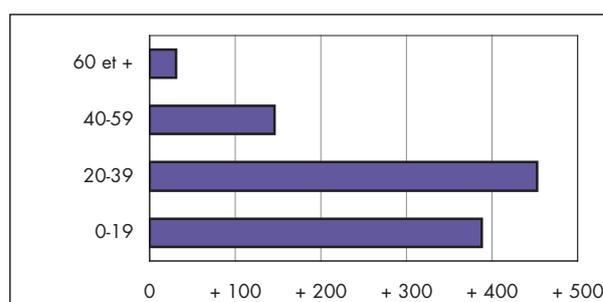
■ Val de Saône - Dombes

□ 10 scot

Part de la population du scot Val de Saône - Dombes dans l'interscot



Structure par âge du solde migratoire en 2014

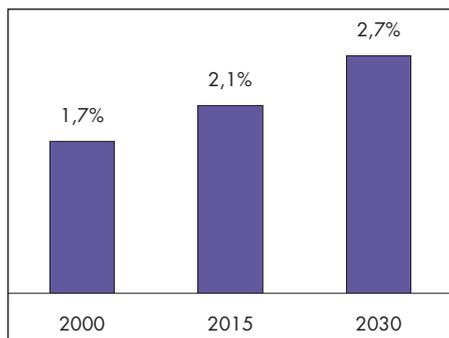


Val de Saône - Dombes

Ménages

	1982	2000	2015	2030
Total des ménages	11 936	18 396	26 108	36 191
Part des moins de 30 ans		8%	9%	7%
Part des 30-59 ans		65%	58%	53%
Part des 60-74 ans		18%	23%	24%
Part des plus de 75 ans		9%	10%	15%

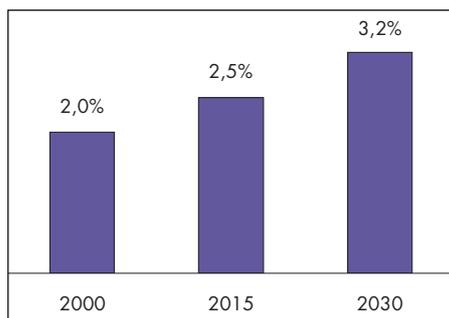
Part des ménages du scot Val de Saône - Dombes dans l'interscot



Actifs

	1982	2000	2015	2030
Total des actifs	16 478	24 796	32 063	40 186
Part des moins de 25 ans		10%	12%	12%
Part des 25-39 ans		40%	38%	39%
Part des 40-49 ans		30%	27%	30%
Part des plus de 50 ans		19%	24%	19%

Part des actifs du scot Val de Saône - Dombes dans l'interscot



Projection des besoins en logements et en foncier à l'horizon 2015 pour les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise (en prolongement de tendances)

	Agglomération Lyonnaise	Bucopa	Beaujolais	Haut Rhône Dauphinois	La Dombes
Ménages 2000	527 658	45 726	71 766	24 374	9 766
Population 2000	1 251 950	122 239	185 793	68 348	27 102
Logements	587 298	52 528	83 269	27 913	10 636

1. Projection des besoins en logements

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2000-2015 (OMPHALE)

Population 2015 (estimation OMPHALE)	1 289 557	151 044	205 070	80 987	37 004
Nombre de ménages (OMPHALE 2015)	574 449	60 122	85 142	31 384	13 843
Taille ménages (OMPHALE 2015)	2,24	2,51	2,41	2,58	2,67
Evolution du nombre de ménages 2000-2015	46 791	14 396	13 376	7 010	4 077

VARIATION ANNUELLE DU NOMBRE DE MENAGES

à pop constante	+ 2 003	+ 194	+ 358	+ 141	+ 25
liée à l'accroissement	+ 1117	+ 765	+ 534	+ 327	+ 247
Evolution annuelle	+ 3119	+ 960	+ 892	+ 467	+ 272
Taux d'évolution annuel	0,59%	2,10%	1,24%	1,92%	2,78%

DESAFFECTATION DU PARC 2000-2015

TOTAL lgts désaffectés entre 1990 et 99	-9 152	-979	-2 328	-615	-93
Moyenne annuelle	-1 017	-109	-259	-68	-10
Tx de désaffectation annuel 90-99	-0,19%	-0,23%	-0,33%	-0,27%	-0,12%
Projection désaffectation 2000-2015	-15 192	-1 559	-3 532	-964	-169

TOTAL DES BESOINS EN LOGEMENTS 2000-2015

Estimation du besoin en logement	61 983	15 955	16 908	7 974	4 246
Besoin annuel	4 132	1 064	1 127	532	283

2. Projection des besoins fonciers

CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION NEUVE 97-02

Nb de logements construits par an (moyenne)	7 802	839	1 100	432	210
% des logements individuels	20%	77%	66%	89%	85%
Surface moyenne terrain pour 1 logt en m ²	243	1 086	1 295	1 514	1 599

TOTAL DES BESOINS FONCIERS 2000-2015

Estimation des besoins fonciers en ha	1 504	1 733	2 190	1 207	679
Besoin annuel	100	116	146	80	45

Projection des besoins en logements et en foncier à l'horizon 2015
pour les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise (en prolongement de tendances)

	Rives du Rhône	Nord Isère	Ouest Lyonnais	Sud Loire	Val de saône- Dombes	TOTAL 10 SCOT
Ménages 2000	58 817	65 781	37 625	207 988	18 401	1 068 354
Population 2000	152 840	178 724	106 893	506 423	52 134	2 653 444
Logements	65 493	71 685	40 181	236 241	19 774	NC

1. Projection des besoins en logements

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2000-2015 (OMPHALE)

Population 2015 (estimation OMPHALE)	173 489	227 494	139 698	488 735	69 984	2 852 944
Nombre de ménages (OMPHALE 2015)	71 593	89 638	51 776	217 589	26 108	1 224 231
Taille ménages (OMPHALE 2015)	2,42	2,54	2,70	2,25	2,68	2,33
Evolution du nombre de ménages 2000-2015	12 776	23 857	14 151	9 601	7 707	155 877

VARIATION ANNUELLE DU NOMBRE DE MENAGES

à pop constante	+ 284	+ 309	+ 133	+ 1 165	+ 70	+ 4 685
liée à l'accroissement	+ 568	+ 1281	+ 811	-525	+ 444	+ 5707
Evolution annuelle	+ 852	+ 1590	+ 943	+ 640	+ 514	+ 10392
Taux d'évolution annuel	1,45%	2,42%	2,51%	0,31%	2,79%	0,97%

DESFFECTATION DU PARC 2000-2015

TOTAL lgts désaffectés entre 1990 et 99	-1 241	-936	-360	-10 293	-74	-26 071
Moyenne annuelle	-138	-104	-40	-1 144	-8	-2 897
Tx de désaffectation annuel 90-99	-0,23%	-0,17%	-0,12%	-0,50%	-0,05%	-0,27%
Projection désaffectation 2000-2015	-2 069	-1 603	-660	-15 590	-131	-41 470

TOTAL DES BESOINS EN LOGEMENTS 2000-2015

Estimation du besoin en logement	14 845	25 460	14 811	25 191	7 838	197 347
Besoin annuel	990	1 697	987	1 679	523	13 156

2. Projection des besoins fonciers

CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION NEUVE 97-02

Nb de logements construits par an (moyenne)	943	1 327	795	2 032	333	15 811
% des logements individuels	82%	80%	67%	64%	79%	47%
Surface moyenne terrain pour 1 logt en m2	1 444	1 391	1 080	1 029	1 038	917

TOTAL DES BESOINS FONCIERS 2000-2015

Estimation des besoins fonciers en ha	2 143	3 543	1 600	2 593	813	18 097
Besoin annuel	143	236	107	173	54	1206

Bibliographie

F.Daguet – La population de la France. Une croissance sans précédent depuis 1946 – Insee Première, n°444, avril 1996

F.Daguet – La fécondité en France au cours du XXe siècle – Insee Première, n°873 – décembre 2002

C.Beaumel, A.Désesquelles, L.Richet-Mastain, M.Vatan – La situation démographique en 2002. Mouvement de la population – Insee Résultats Société, n°34, Août 2004

J.P.Courson et C.Madinier – Recensement de la population 1999. La France continue de vieillir – Insee Première, n°746, novembre 2000

M.F.Cristofari et G.Labarthe – Recensement de la population de 1999. Des ménages de plus en plus petits – Insee Première, n°789, juillet 2001

F.Lerais et D.Blanchet – Projections de population à l'horizon 2050. Présentation générale – Economie et Statistiques, n°355-356, décembre 2002

C.Brutel – La population de la France métropolitaine en 2050. Un vieillissement inéluctable – Economie et Statistiques, n°355-356, décembre 2002

C.Brutel – Projections de population à l'horizon 2050. Un vieillissement inéluctable – Insee Première, n°762, mars 2001

Crédoc – Etre propriétaire de sa maison. Un rêve largement partagé, quelques risques ressentis – Consommation et modes de vie, n°177, septembre 2004

IAURIF - Le défi de l'âge. Les conséquences du vieillissement de la population - Les cahiers de l'IAURIF, n°122, 199, volume 1 et 2

A.Jacquot – La demande potentielle de logement. L'impact du vieillissement - Insee Première, n°875, décembre 2002

<http://www.seniorscopie.com/home.asp>

**Agence
d'urbanisme**
*pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise*



18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83
www.urbalyon.org

www.inter-scot.org

Comité technique inter-Scot

Les Scot Beaujolais, Nord-Isère, La Dombes,
Ouest Lyonnais, Rives du Rhône, Val de Saône-Dombes,
Haut-Rhône Dauphinois, Agglomération Lyonnaise,
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Direction prospective et stratégie du Grand Lyon
Région urbaine de Lyon
Direction régionale de l'Équipement
Epures

Document réalisé avec le concours de
Insee Rhône-Alpes et Epures

Réalisation du document

Rédaction : Maurice Bardel, Boris Chabanel,
Sébastien Chambe, Marie Dols
Traitement de données : Tanovan Biravong, Patrick Brun,
Boris Chabanel, Marie Dols
Cartographie : Robert Jessel, Yorick Martin
Maquette : Hervé Fayet
Photographie : François Guy

Pour toute information sur cette étude,
contacter Boris Chabanel 04 78 63 43 39 b.chabanel@urbalyon.org

Pour toute information sur la démarche inter-Scot,
contacter Sébastien Chambe 04 78 63 43 90 s.chambe@urbalyon.org

